

DE NOUVELLES MISES EN GARDE Série de dérapages sur les TV privées

Lire l'article de A. Z. page 3



PLAN D'AIDE AMÉRICANO-ISRAÉLIEN Un piège pour massacer les affamés de Ghaza

Lire l'article de Mohamed Mehdi page 2



CONSEIL DES MINISTRES
Les instances chargées de l'importation et l'exportation au menu P. 3



SAISON ESTIVALE
Le dispositif aérien de lutte contre les feux de forêts lancé

Lire l'article de El-Houari Dilmie page 4



ALGÉRIE POSTE
Le concours de recrutement aura lieu après les examens du bac

P. 2

Plan d'aide américano-israélien Un piège pour massacrer les affamés de Ghaza

Dimanche, 604^e jour de l'agression sioniste et 92^e jour de blocus humanitaire total, l'armée génocidaire d'Israël intensifie ses massacres contre la population civile de Ghaza.

Mohamed Mehdi

Le bilan statistique quotidien du ministère palestinien de la Santé publié hier, indique que le nombre de victimes arrivées dans les hôpitaux, durant les précédentes 24 heures, s'est élevé à 37 martyrs et 136 blessés. Ces chiffres ne prennent pas en compte le nombre de victimes transférées vers les hôpitaux du nord de l'enclave en raison de la difficulté d'accès à ces régions, explique le ministère. Ce nouveau bilan porte à 54.418 martyrs et 124.190 blessés, le nombre de victimes depuis le début du génocide israélien à Ghaza, et à 4.149 martyrs et 12.149 blessés depuis la reprise des bombardements le 18 mars 2025.

En plus des bombardements qui continuent de pleuvoir sur différentes régions de Ghaza, l'armée israélienne a délibérément tiré sur des milliers de Ghazaouis qui, dès l'aube, sont allés vers les centres d'aide américano-israéliens pour chercher de quoi alimenter leurs familles. Bilan de la tuerie à la mi-journée : Au moins 31 martyrs et plus de 165 blessés. En outre, selon un bilan du bureau des médias du gouvernement de Ghaza, depuis le 27 mai, pas moins de 49 Palestiniens ont été tués et 305 autres blessés dans les massacres perpétrés par l'armée sioniste dans les centres américano-israéliens de distribution d'aide de Rafah et du pont de Wadi Ghaza.

« Le «nouveau mécanisme» américain-israélien de distribution d'aide dans la bande de Ghaza est un piège mortel pour la population affamée de Ghaza et un outil de déplacements forcés de ses habitants, a déclaré, hier, le ministère de la Santé de l'enclave à la suite du massacre perpétré par les forces sionistes à Rafah qui ont délibérément ciblé les victimes dans la tête ou la poitrine. «Les victimes du massacre commis par l'occupation étaient rassemblées à l'aube dans la zone de distribution d'aide «Al-Alam», dans le gouvernorat de Rafah. Plus de 200 cas sont arrivés dans les hôpitaux, dont 31 martyrs et des dizaines de blessés très graves. Chacun des martyrs était ciblé à la tête ou à la poitrine, ce qui confirme la volonté de l'occupation à tuer odieusement des citoyens de Ghaza », a déclaré le directeur général du ministère de la Santé, le Dr Mounir al-Barsh, qui a condamné le silence international devant ses massacres.

FAIM ET SOIF À GHAZA: «MADE IN ISRAËL» AVEC UNE BÉNÉDICTION AMÉRICAINE

Dans une vidéo partagée par Quds News Network, un palestinien pleure son jeune frère qui

a été abattu par les forces d'occupation israéliennes, ainsi que des dizaines de civils innocents, qui avaient reçu l'ordre de se rendre dans un centre de distribution d'aide américaine près de Rafah.

« Pourquoi nous disent-ils d'aller chercher de l'aide ? Pourquoi ? Quand les gens y vont, ils [les Israéliens] commencent à leur tirer dessus. Ils nous mentent », raconte cet homme. Dans un autre témoignage, rapporté par Al Jazeera English, un palestinien raconte : « Les Israéliens ont ouvert le feu sur nous. Nous mourrons de faim. Nous avons couru chercher de la nourriture, mais nous avons essuyé des tirs, des bombardements de drones et des obus », a déclaré un Palestinien.

Hier, plusieurs témoignages de médecins étrangers à Ghaza, dont celui du Dr Victoria Rose, la chirurgienne britannique, ont décrit « un grand nombre de blessés et de martyrs dans les services d'urgences, de soins intensifs, et dans les blocs opératoires » dans les rares hôpitaux partiellement fonctionnels, affirmant également être confrontés à une « grave pénurie » de matériel chirurgical, de médicaments, et surtout du manque terrible d'unités de sang et de composants sanguins, en raison de la rareté des dons de sang due à l'anémie et à la malnutrition.

Le Dr al-Barsh a également souligné que l'occupation « empêche toujours l'entrée d'environ 3000 camions de fournitures médicales en attente dans la ville égyptienne d'Al-Arish, et qu'elle « propage délibérément des maladies infectieuses et des épidémies en continuant d'en-traver l'acheminement des médicaments et des vaccins ».

L'in sécurité hydrique qui touche 90% de la population de Ghaza est également à l'origine de la propagation de « nombreuses maladies à transmission vectorielle, de diarrhées aiguës sanguinolentes et de méningites », a-t-il ajouté.

De son côté, la municipalité de la ville de Ghaza a déclaré qu'avec la hausse des températures et les besoins croissants en eau des citoyens et des personnes déplacées, la situation est catastrophique en raison de la destruction par l'occupation d'environ 75% des puits d'eau depuis octobre 2023.

La même source, citée par Al Jazeera, a ajouté que « la quantité d'eau potable disponible ne dépasse pas 35.000 mètres cubes par jour, contre 120.000 mètres cubes pom-pés durant ces périodes avant l'agression sioniste.

Ce volume est considéré comme extrêmement faible par rapport aux besoins réels, ce qui est susceptible d'engendrer de graves crises sanitaires et environnementales ».



ANALYSE

Abdelkrim Zerzouri

Le prochain Sommet du Groupe des Sept (G7), qui se tiendra à Kanashkis, en Alberta (Canada), du 15 au 17 juin 2025, ne ressemble en rien aux précédentes éditions annuelles. Ce regroupement informel de sept économies avancées du monde, à savoir : l'Allemagne, le Canada, les États-Unis, la France, l'Italie, le Japon, le Royaume-Uni, ainsi que l'Union européenne et d'autres représentants de pays ou d'autres unions internationales, généralement invités à participer pour différentes raisons et considérations, se présente comme une opportunité pour ressouder le groupe à travers le renforcement des négociations ou agraver ses divisions dans un contexte mondial marqué par la guerre commerciale mondiale menée par l'un de ses membres le plus influent, en l'occurrence les États-Unis.

Ces derniers jours, le président Donald Trump et la présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen ont convenu d'une prolongation au 9 juillet de la pause dans les droits de douane de 50 % imposés par les États-Unis à l'Union européenne.

La date du 1^{er} juin était retenue pour mettre en application les nouveaux droits de douanes de 50 % imposés par les Etats-Unis, touchant l'acier, l'aluminium et d'autres produits européens, ainsi que la réplique européennes qui prévoit d'augmenter de son côté les droits de douane de plusieurs produits américains, dont l'automobile et l'aviation, mais la présidente de la Commission européenne a demandé une pro-

longation de cette date pour « entamer des négociations sérieuses », selon une déclaration du président américain. « Nous avons eu une

très bonne conversation et j'ai accepté de déplacer la date au 9 juillet. J'ai accepté, et elle m'a dit que nous allions rapidement nous rencontrer et voir si nous pouvions trouver une solution », a soutenu M. Trump. Serait-ce à l'occasion de ce prochain rendez-vous du Sommet du G7 ? Il est probable, voire inévitable, que cette question des droits de douane tient le haut du débat.

Car, on ne peut pas concevoir qu'une telle rencontre puisse se tenir sans que les participants n'abordent ce sujet très délicat qui tient en haleine tous les gouvernements.

Dans ce cadre, l'exemple est donné par le Japon, proche allié des Américains, qui a engagé ces derniers jours, d'intenses négociations tarifaires, avant le Sommet du G7, et ce, afin de sceller un accord en marge de cet événement. C'est le cas de le dire pour tous les autres membres du G7, qui espèrent signer des accords avec les Etats-Unis sur cette question des tarifs douaniers en marge du prochain Sommet.

Le prochain Sommet du G7 sera-t-il celui du déclic ou de péril dans les négociations tarifaires ? Le Président Trump cherche à mettre la pression sur ces pays, et d'autres qui ne font pas partie du groupe, entretenir le flou, aussi longtemps que possible, mais apparemment, on aura plus de clarté à l'issue du Sommet du G7 sur les développements de ce dossier.

Algérie Poste Le concours de recrutement aura lieu après les examens du bac

L'entreprise Algérie Poste a annoncé, samedi dans un communiqué, le report de son concours de recrutement en raison des problèmes techniques enregistrés sur la plateforme numérique dédiée à ce concours, précisant que celui-ci aura finalement lieu après le déroulement des examens du baccalauréat. Présentant ses excuses à tous les candidats pour les problèmes techniques enregistrés sur la plateforme dédiée à son concours de recrutement, Algérie Poste indique qu'afin de garantir l'égalité des chances et l'équité entre tous, «il a été décidé de reporter le concours à une date ultérieure, juste après la fin des examens du baccalauréat».

Aussi, l'entreprise réaffirme-t-elle «son plein engagement à prendre toutes les mesures à même de garantir le déroulement de cette opération dans les meilleures conditions». Le département de la

Poste et des Télécommunications, avait annoncé, un peu plus tôt que le ministre Sid Ali Zerrouki, avait mis fin aux fonctions de trois responsables, suite au problème technique survenu dans la plate-forme électronique dédiée au concours de recrutement dans le secteur postal, avec l'ouverture d'une enquête afin d'élucider les causes de ce dysfonctionnement et déterminer les responsabilités en toute transparence. Le ministère «veille à intégrer la numérisation en tant qu'outil essentiel pour garantir l'intégrité et l'équité. C'est ainsi que pour la première fois, un concours de recrutement dans le secteur postal a été organisé sous forme d'épreuve numérique via une plateforme électronique, en adoptant le système de questions à choix multiples (QCM)», précise le communiqué.

Cependant, cette opération qui visait à «instaurer des normes modernes en matière de recrutement, a été entachée d'un problème technique ayant empêché le bon déroulement de l'épreuve et suscité une vague de mécontentement chez les candidats», ajoute la même source.

Par conséquent, et dans le souci de consacrer le principe de responsabilité et de reddition de comptes, M. Zerrouki a décidé de mettre fin aux fonctions du Directeur général de la société de l'information au ministère, du responsable de la sécurité de l'information au ministère et du directeur des systèmes d'information à Algérie Poste, en leur qualité de responsables directs de l'organisation de ce concours numérique», selon le communiqué, qui fait état de «l'ouverture d'une enquête approfondie afin d'élucider les causes de ce dysfonctionnement et de déterminer les responsabilités en toute transparence».

Le Quotidien d'ORAN

Edition Nationale d'Information
Editée par la SPA
ORAN - PRESSE
au Capital de 195.923.000,00 DA

Président
Directeur Général
Directeur de la Publication
Mohamed Abdou BENABBOU

Direction - Administration
Rédaction
63, Ave de l'ANP - Oran
B.P.N°110 - Oran
Tél. 041.23.25.22
23.25.23 / 23.25.24
23.25.69 / 23.25.84 / 23.26.15

Fax Pub: 041.23.25.21
Fax et Rédaction: 041.23.25.20
Imp. : Oran : imprimerie "Le Quotidien d'Oran"
Alger : imprimerie "Le Quotidien d'Oran"
Constantine : S.I.E.

INTERNET: <http://www.lequotidien-oran.com>
E-mail : infos@lequotidien-oran.com
publicite@lequotidien-oran.com
admin@lequotidien-oran.com
lequotidiendoran@yahoo.fr
Diffusion : Ouest et Centre : SDPO - Est: SO.DI. PRESSE

De nouvelles mises en garde Série de dérapages sur les Tv privées

Rappel à l'ordre, condamnation des dérapages, suspensions des émissions et mises en garde à l'encontre des chaînes de télévision qui ne respectent pas l'éthique professionnelle, l'Autorité nationale indépendante de régulation de l'audiovisuel (ANIRA) ne chôme pas face au grand désordre du petit écran.

A. Z.

Intervenant samedi dernier, une énième fois, le gendarme des médias audiovisuels a lancé une mise en garde à l'encontre de trois chaînes de télévisions privées contre la prolifération de pratiques médiatiques non professionnelles au sein de certaines chaînes de télévision, lesquelles portent atteinte à la conscience citoyenne et sapent profondément les efforts nationaux déployés pour lutter contre le charlatanisme et la sorcellerie. L'Autorité a affirmé, à travers un communiqué, qu'elle «suit avec la plus vive préoccupation et un profond mécontentement la prolifération de certaines pratiques médiatiques non professionnelles qui affectent la conscience des citoyens et sapent particulièrement les efforts nationaux visant à lutter contre le charlatanisme, la sorcellerie et la promotion de la superstition». Il a été «constaté avec le plus grand regret que la chaîne Ennahar TV a diffusé une nouvelle déclaration controversée, dans le cadre de l'émission 'Parapazzi', où un artiste réputé prétendait être victime de «sorcellerie», faite par ses pairs pour entraver sa carrière artistique», a-t-elle indiqué, considérant cela comme «une exploitation éhontée des émotions des citoyens et un investissement grossier dans la superstition à des fins commerciales». L'ANIRA a également relevé la diffusion par Echourouk News TV, le 17 mai, d'un épisode de l'émission «Rak fi Tahkik», dont «l'invité, une personne qui manque de connaissances et de discernement, en étant même incapable de réciter correctement les sourates et les versets coraniques, a proféré un discours irresponsable et contraire à la conscience publique, notamment en affirmant que les pays occidentaux doivent leurs progrès à l'exploitation des djinns».

A ce sujet, l'autorité a prévenu qu'il s'agit là de «propos incongrus, contraires à la logique et à la raison, qui font la promotion directe de discours superstitieux incompatibles avec les données scientifiques et les valeurs religieuses, et une violation des exigences du service public».

Dans le même sillage, elle a évoqué «une entrevue, diffusée le 27 mai, sur la chaîne El Hayat TV d'une personne faisant la promotion de concepts non prouvés scientifiquement, sans recourir à l'expertise des spécialistes de la médecine ou de la science pour donner un avis savant et éclairé, dans un manquement total au devoir d'objectivité». L'autorité a, par ailleurs, insisté sur le fait que «ces programmes, exploitant de manière éhontée la souffrance des gens, visent en réalité à éléver leur audimat. Ils ne constituent pas seulement un mépris de l'intelligence des citoyens, mais tombent également sous le coup de la loi n° 23-20 encadrant l'activité audiovisuelle, notamment l'article 32 qui stipule l'obligation de se conformer aux règles, à la déontologie et à l'éthique professionnelles, et interdit l'instrumentalisation de la religion à des fins contraires à l'exercice de l'activité audiovisuelle». «Tout en réaffirmant son devoir de protéger l'opinion publique contre la désinformation, l'ANIRA condamne fermement ce dérapage professionnel et met en garde toutes les institutions audiovi-

suelles contre le risque de succomber à de telles dérives dangereuses, en l'absence des conditions minimales d'une préparation médiatique réfléchie et avec les faibles qualifications académiques et médiatiques de certains animateurs qui se permettent de traiter des questions sociales sensibles, en invitant des personnes qui se voient attribuer différents titres, sans aucun égard à leur crédibilité».

DES CONTENUS AUX CONSÉQUENCES SOCIALES «DESTRUCTRICES»

A ce titre, l'Autorité a relevé «la gravité particulière des contenus de ces programmes, qui ne se contentent pas de promouvoir le charlatanisme, mais vont jusqu'à semer le doute et les accusations au sein de la famille algérienne, et à éléver les générations dans l'angoisse et la superstition, au lieu de développer l'esprit critique, la réflexion rationnelle et la compréhension saine de la religion». «Ce qui laisse présager d'une déliquescence culturelle et éducative aux conséquences non négligeables», ajoute le communiqué. Mettant en garde contre «les conséquences sociales destructrices de ces contenus qui enfreignent le code de déontologie professionnelle», l'Autorité a fait observer qu'ils «nuisent non seulement à l'image de la presse nationale, mais servent, délibérément ou inconsciemment, des agendas visant à porter atteinte à la conscience de la société algérienne». «Après avoir écouté les représentants légaux des chaînes susmentionnées, l'ANIRA exige de mettre un terme à ces pratiques non professionnelles et de bannir toute forme de folklorisation médiatique», selon la même source. Elle invite également les établissements audiovisuels à «investir sérieusement dans la formation de leurs journalistes, afin d'améliorer la performance médiatique et d'assurer un traitement conscient des différents contenus». Elle rappelle à nouveau que «le non-respect des clauses des cahiers des charges généraux et spécifiques est possible de sanctions administratives prises par l'Autorité, conformément aux dispositions du Titre VIII de la loi relative à l'activité audiovisuelle».

Rappelons dans ce sillage que des chaînes de télévision ont subi, ces dernières semaines, les foudres de l'ANIRA, qui a suspendu certaines de leurs émissions (après avoir sévi contre Ennahar et El Heddaf TV, deux numéros consécutifs de l'émission «Ahki balon» de la chaîne El Bilad TV et l'émission «Dzair Sport» de la chaîne web Dzair Tube ont été suspendus pour cause de diffusion dans leurs émissions sportives des messages de haine et de racisme) ou carrément une sanction de l'écran noir, comme c'est le cas de la chaîne Echourouk News TV, qui a été frappée, en avril dernier, d'une suspension de 10 jours par l'ANIRA, suite à la diffusion d'un contenu jugé raciste et discriminatoire à l'égard de migrants africains en situation irrégulière. Et le climat tendu persiste dans le champ audiovisuel tant que les chaînes de télévision, malgré leur reconnaissance d'avoir commis des fautes, retombent souvent dans la récidive.

Conseil des ministres Les instances chargées de l'importation et l'exportation au menu

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, hier dimanche, une réunion du Conseil des ministres consacrée à des exposés portant notamment sur la création de deux instances nationales chargées de l'importation et de

l'exportation, ainsi qu'au rapport d'étape sur l'état d'avancement du processus de numérisation», indique un communiqué de la Présidence de la République. «Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, préside, en ce moment, une

réunion du Conseil des ministres consacrée à des exposés portant notamment sur la création de deux instances nationales chargées de l'importation et de l'exportation, ainsi qu'au rapport d'étape sur l'état d'avancement du processus de numérisation», lit-on dans le communiqué.

Raina Raïkoum

Sid Lakhdar Boumediène

La retraite, une rencontre avec soi-même

L a retraite est effectivement le moment tant attendu d'une vie pour la connaissance de soi-même. Enfin seul, plus de bruit, juste le silence et moi. Jamais je n'avais ressenti un moment pareil de sérénité et de confiance qui donnent une force de l'esprit rêvée et peu atteinte durant un long parcours de vie.

Jamais jusqu'à ce moment je n'avais eu l'opportunité de me parler, de me raconter et de faire le point avec moi-même. On naît avec le bruit dont on dit qu'il est le bonheur de vous voir arriver. Immédiatement on vous fait comprendre que vous êtes un être grégaire, que tout ce que vous serez est le fruit de cette naissance et qu'elle sera votre identité à laquelle vous ne pourrez vous en libérer.

Sans que vous ayez la capacité d'objecter, on vous dit quel sera votre nom, votre filiation, votre confession religieuse et la voie promise pour vous. Et c'est parti pour un long chemin balisé. Arrive le moment de l'éducation que rejoindra celui de l'instruction. On vous dira ce que seront vos mots, votre grammaire, votre connaissance du monde et le mécanisme de votre pensée.

L'effort sera dur et acharné pour quelques ouvertures de liberté. Vous vous essayez à une personnalité et des choix libres d'adolescents mais on vous rappelle à votre condition de mineur et aux lois qui vous restreignent dans vos choix.

Ce fut également la tentative de libération par le sport, les débats politiques, les choix musicaux et littéraires, les disputes et les sensations naturelles qui vous donneront cette impression que vous avez enfin réussi d'être vous-même, un adulte libre. Mais j'aurais eu un coup de massue si à ce moment précis on m'avait informé que j'étais encore très loin de conquérir ma liberté humaine individuelle, pleine et entière.

Une bataille continue et harassante dans laquelle vous essayez de vous extraire des limites qu'on a construites autour de vous. Alors vous vous battez pour trouver le moment de lire, d'écrire des articles en réflexion et de parvenir à faire le lien avec ce que vous avez appris votre instruction car jusque-là elle ne vous a servi qu'à suivre des obligations.

La lecture me plongeait dans de rares moments pour m'évader dans un autre monde, fictif dans son histoire mais tellement humain dans ce qu'il m'apporte dans la liberté d'être soi-même dans un tumulte qui vous accompagne sans relâche. C'était le moment de la pause, comme celui de la cigarette de l'ouvrier qui la savoure car il sait que cet instant de liberté avec lui-même sera court et qu'il devra rejoindre le monde bruyant et carcéral.

Vous n'avez même pas le temps de voir le temps passer qu'on vous dit que le départ naturel du cocon familial est arrivé. On vous donne la clé de votre adaptation au monde professionnel et de votre subsistance par les études supérieures et on vous dit que c'est enfin l'achèvement de votre identité, celle

qu'on a forgée pour vous, durant tant d'années.

Enfin un peu de silence et de solitude avec soi-même ? Non, c'est l'amour qui prend immédiatement le relais et qui vous tombe dessus mais celui-là, contrairement aux amourettes à Oran que je croyais être foudroyantes, est d'une nature plus profonde car ce sera la première fois où vous serez lié par une fusion avec une autre personne. Ce n'est plus la société qui vous l'impose mais la belle nature humaine. Mais elle a ses règles et vous oblige à les suivre dans un fracas sonore. Ils avaient raison, le chemin était promis à être long et balisé.

L'amour se gagne au prix d'une responsabilité lourde qu'il faut assumer avec la venue des enfants. Vous aviez depuis un moment presque oublié ce qu'est le vacarme qu'apparaît un autre, celui de la responsabilité envers les enfants que vous aimez, soit des nuits d'insomnie, des heures quotidiennes d'éducation, des heures entières de devoirs et de tendresse chronophages.

Et durant de longues années vous suivez l'obligation professionnelle pour assurer la subsistance et la charge heureuse de votre responsabilité partagée avec une femme qui paye, elle aussi, le même prix du labeur.

Quarante-huit ans de travail avec l'obligation d'un horaire journalier contraint. Durée pendant laquelle on vous a emprisonné dans d'autres soumissions, celui de la hiérarchie pesante, celui des programmes imposés et celui des élèves puis étudiants qu'on a choisis pour vous. Pendant quarante-huit ans vous vous battez pour dire au monde que vous existez par vous-même et que vous pourriez vivre votre vie sans qu'on vous en impose le fond et le tempo.

Que le lecteur ne se méprenne pas, cette réflexion est celle du combat pour la liberté individuelle. Il n'exclut en rien l'immense reconnaissance à ma famille, à ma ville et à l'école oranaise. Ils m'ont donné l'éducation, l'essentiel pour vivre et l'amour. Juste une réflexion philosophique sur ce combat pour se retrouver seul avec soi-même et enfin discuter avec lui le sens de ma quête de liberté dans mon identité propre.

Les collègues m'offrent un pot, des discours et des cadeaux et je me retrouve enfin libéré avec moi-même et le silence. Depuis deux ans, je sais enfin qui je suis comme le dit la célèbre chanson de Jean Gabin. Et je reprends également les mots de l'inoubliable chanson de Simon et Garfunkel que j'écoutes en boucle à Oran, The sound of silence, Hello darkness, my old friend I've come to talk with you again.

J'apprends enfin, dans la sérénité du silence, ce que je suis et ce que je pense. Tous les matins j'en discute avec moi-même au Parc de Sceaux, entouré d'arbres centenaires et d'oiseaux qui accompagnent ma pensée.

Dans cette sérénité du silence de soi, j'attends paisiblement un autre silence, un chemin encore plus long car éternel. Mais ce sera avec moi-même, sans bruit ni injonctions et nous continuerons à nous connaître.

Saison estivale Le dispositif aérien de lutte contre les feux de forêts lancé

El-Houari Dilmî

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, a supervisé, hier dimanche, au siège du Groupement aérien de la Protection civile de Dar El Beida, à Alger, la mise en service du dispositif aérien de lutte contre les feux de forêts, dans le cadre des préparatifs pour la saison estivale 2025, indique un communiqué du ministère.

Cette cérémonie s'est déroulée, selon un communiqué du MCLAT, en présence du directeur général de la Protection civile, Boualem Boughlaf, et du directeur général de la Sûreté nationale, Ali Badaoui, Rachid Hachichi, président de Sonatrach, et Mohamed Abdenour Rabhi, wali d'Alger, Mokhtar Saïd Mediouni, président de la Société de gestion des services et des équipements de l'Aéroport d'Alger, ainsi que des membres de la direction générale de la Protection civile. Brahim Merad a inspecté, lors de cette opération, les moyens aériens qui

seront mobilisés, avant de suivre un exposé sur le plan opérationnel de lutte contre les feux de forêts.

Le dispositif aérien pour la lutte contre les incendies, au titre de la saison estivale 2025, a été renforcé par la mobilisation de 12 avions bombardiers d'eau, 6 hélicoptères ainsi que 2 avions de reconnaissance relevant de la Direction générale de la Protection civile. À ce dispositif s'ajoutent également des avions bombardiers et hélicoptères de grande capacité appartenant à l'Armée nationale populaire (ANP).

Pour rappel, la Commission nationale de protection des forêts (CNP) pour l'année 2025, dont la mission principale consiste en la préparation de la campagne de lutte contre les incendies, a été installée le 23 février dernier.

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Youcef Cherfa, avait à cette occasion, appelé au renforcement des mesures et dispositions préparatoires pour l'année 2025 avec la relance d'une approche proactive et

l'adoption d'une vision prospective, en se focalisant sur l'action participative pour réduire les dégâts, et ce, de par le renforcement des moyens modernes de surveillance et d'alerte, notamment les techniques innovées par les start-up, tout en intensifiant les campagnes de sensibilisation de la population vivant à proximité des espaces forestiers et les agriculteurs aux risques d'incendies.

Les incendies de forêts ont baissé de 91% durant l'année 2024 par rapport à la moyenne annuelle enregistrée durant les dix dernières années, selon le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche. Le ministre de l'Intérieur avait annoncé, de son côté, que «des mesures anticipatives et préventives, conformes aux normes internationales ont été adoptées, visant à améliorer l'intervention préliminaire, améliorer la connaissance des risques des feux de forêts, renforcer la sensibilisation, l'éducation environnementale et former tous les intervenants selon une stratégie de communication appropriée».

Examens nationaux Le ministre de l'Education confirme le recul de la tricherie

M. Aziza

Les responsables du ministère de l'Education continuent à sensibiliser et à mettre en garde les candidats du BEM contre la triche et la fraude aux examens, en rappelant les sanctions sévères allant de l'interdiction de repasser l'examen à des poursuites judiciaires.

Le ministre de l'Education nationale, Mohamed Seghir Saadaoui, a affirmé, hier, après avoir donné le coup d'envoi de l'examen du BEM à partir du CEM Mohamed Boudiaf depuis la wilaya de Ghardaïa, que «le phénomène de la tricherie aux examens de fin d'année scolaire est en recul». Et de souligner que «grâce aux mesures efficaces prises en ce sens, les candidats peuvent passer leurs épreuves dans la sérénité». Il a rappelé que des «sanctions sévères sont prévues contre quiconque tente de tricher lors des examens».

Le ministre a encore une fois appelé les candidats à éviter d'interagir avec les

fauilles informations circulant sur les réseaux sociaux, les invitant à se concentrer sur leur examen.

Le ministre de l'Education a affirmé que les services du secteur avaient mobilisé tous les moyens nécessaires pour permettre aux candidats du BEM de passer leurs épreuves dans des conditions pédagogiques favorisant l'éulation positive.

A noter que l'Algérie a déployé durant ces dernières années un dispositif anti-fraude pour la surveillance des examens du BEM et du Bac, en vigueur au cours de cette session également. Et ce, pour éviter le scénario catastrophique de 2016, où des sujets ont fuité sur les réseaux sociaux avant les épreuves du baccalauréat.

D'ailleurs, le directeur général de l'éducation relevant du département de Saadaoui, M. Qasim Jahlan, a affirmé qu'il est impossible que des sujets soient divulgués lors de cet important examen. Intervenant à l'émission «L'invité du matin» de la Chaîne 1 de la radio, M. Jahlan a souligné la nécessité pour les candidats

de se concentrer sur une bonne préparation et de ne pas se laisser influencer par les fausses nouvelles, les rumeurs et faux sujets sur les réseaux sociaux».

Linvité de la chaîne 1 a insisté sur l'impossibilité de divulguer les sujets, affirmant que le ministère de l'Education nationale, en coordination avec l'Office national des examens et des concours (ONEC), a pris des mesures administratives, pédagogiques et de sécurité pour assurer l'intégrité des examens. En commençant, dit-il, par la préparation des sujets, en passant par les opérations de transport et en terminant par l'ouverture des plis à l'intérieur des classes, sous la surveillance étroite des responsables du ministère et des services de sécurité.

M. Jahlan a affirmé par ailleurs que 3.000 centres d'examen ont été ouverts pour recevoir plus de 800.000 candidats à travers le pays. «Cette année, nous avons enregistré une augmentation du nombre des candidats de 9.000 par rapport à la session de 2024».

Les délais d'inscription en première année primaire prorogés jusqu'au 15 juin

Sp'exprimant lors d'une conférence de presse après avoir donné le coup d'envoi de l'examen du Brevet d'enseignement moyen (BEM) depuis le CEM Mohamed-Boudiaf dans la wilaya de Ghardaïa, M. Sadaoui a annoncé la prolongation des délais d'inscription en première année primaire jusqu'au 15 juin, soulignant que les inscriptions se font exclusivement via la plateforme numérique «par souci d'équité sociale». Répondant à

une question relative à l'évaluation des acquis, le ministre a indiqué que ce processus encore à ses débuts a été étendu récemment à deux autres niveaux.

Il a rappelé que le secteur misait énormément sur la qualité de l'enseignement en s'appuyant sur plusieurs axes, notamment des structures adaptées aux objectifs éducatifs et aux interactions numériques et le rôle dévolu à l'éducateur avec la nécessité de confier chaque matière à

un enseignant spécialisé, un objectif auquel s'attelle son département à travers les Ecoles normales supérieures (ENS) et la formation continue, a-t-il expliqué.

Evoquant les programmes et curricula à l'étude actuellement au niveau de la Commission nationale chargée de la qualité de l'enseignement, il a fait savoir que les résultats des efforts de cette dernière concernant la troisième année primaire seront dévoilés prochainement.

Pensions et allocations de retraite Les bénéficiaires nés en juin appelés à renouveler leurs documents

La Caisse nationale des retraites (CNR) a invité, dimanche dans un communiqué, les bénéficiaires de pensions et d'allocations, nés au mois de juin, à renouveler leurs documents justificatifs durant ce mois, et ce dans le cadre du renouvellement annuel des documents justificatifs. «Les retraités concernés par cette opération sont également invités à privilégier l'utilisation de l'application mobile +Retraite Dz+ qui permet un renouvellement simple et rapide, sans avoir à se déplacer aux agences locales», précise la même source.

Dans le même sillage, «la CNR a rappelé deux méthodes simples pour renouveler les documents, à savoir l'application mobile +Retraite Dz+, qui constitue l'option la plus simple, permettant aux retraités d'effectuer l'opération à distance sans avoir à se déplacer, ou bien se rendre à l'agence locale».

«Concernant la retraite directe, la reconnaissance faciale +R-Face+ sera utilisée

pour s'assurer que le bénéficiaire est bien en vie. Quant aux bénéficiaires de la pension de réversion, ils doivent s'identifier via la même technique avant de scanner directement les documents requis via l'appareil photo de leur téléphone», se-lon la même source.

«Une notification de confirmation sera envoyée via l'application +Retraite Dz+ une fois l'opération réussie», a ajouté le communiqué.

Dans le cadre de l'amélioration des services administratifs et de la simplification des procédures au profit des retraités, la CNR adopte une stratégie structurée de renouvellement périodique des documents justificatifs, chaque retraité étant invité à effectuer cette opération une fois par an, au mois de sa naissance». Pour le renouvellement annuel de la pension directe, «le retraité doit fournir une fiche familiale d'état civil avec mention marginale ou un certificat de vie pour les retraités célibataires. Cependant, pour les

bénéficiaires de pension de réversion, les documents à renouveler varient selon le cas», ajoute la même source. Dans le cas d'une veuve, «il faudra présenter un certificat de non-remariage et une fiche familiale d'état civil avec mention marginale. La fille orpheline majeure doit, quant à elle, fournir un certificat de non-mariage et une attestation de non-activité professionnelle rémunérée».

Concernant les orphelins majeurs, il faut présenter un certificat de scolarité pour les moins de 21 ans, et une copie du contrat d'apprentissage pour les moins de 25 ans».

S'agissant des descendants, «il est nécessaire de fournir une fiche familiale de l'état civil avec mention marginale (en vie), tandis que pour les enfants présentant une inaptitude au travail, une attestation de non-activité professionnelle rémunérée et une fiche familiale de l'état civil avec mention marginale doivent être présentées», selon la même source.

Aïd El Adha Le ministère de la Santé met en garde contre le kyste hydatique

Le ministère de la Santé a mis en garde, dimanche dans un communiqué, les citoyens contre les risques de contracter le kyste hydatique lors du sacrifice lié à l'Aïd El Adha. «Le ministère de la Santé invite tous les citoyens qui accomplissent le rituel du sacrifice au respect de certaines précautions pour éviter tout risque de contamination», précise le communiqué.

A cet effet, le ministère exhorte les citoyens à «prendre toutes les dispositions pour faire contrôler le mouton sacrifié par le vétérinaire», mais dans le cas où le contrôle n'est pas possible, il recommande d'examiner avec précaution les abats (foie, poumons, cœur) et les autres viscères du sacrifice à la recherche des kystes ou vésicules (boules d'eau).

Il recommande également, d'enlever les kystes s'il s'agit d'un ou de deux kystes, en prenant les précautions pour ne pas les percer».

En cas d'une grande infestation (plusieurs kystes étendus), «il faut détruire l'organe en l'enterrant profondément (50 cm) ou en l'incinérant et ne pas le jeter avec les ordures ménagères (ce qui constitue de la nourriture pour les chiens errants), bien bouillir les abats», ajoute-t-on de même source.

Hadj Le service de localisation des camps à Mina et Arafat lancé

Le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs a lancé, via le portail électronique +Bawabetelhadj+, un service permettant de localiser les camps à Mina et Arafat, au profit des pèlerins algériens concernés par la saison du Hadj 2025, indique, dimanche, un communiqué du ministère.

«Le lancement du service de localisation des camps à Mina et Arafat vise à permettre au pèlerin de repérer facilement l'emplacement de son camp aux Lieux Saints, avec un simple clic sur le numéro du bureau auquel il appartient, apparent sur +Bawabetelhadj+», précise la même source.

En cliquant sur le numéro du bureau, le pèlerin pourra, grâce à un lien de localisation via le service du Système mondial de positionnement +GPS+, repérer avec précision et exactitude l'emplacement de son camp, que ce soit à Arafat ou à Mina», conclut le communiqué.

Djelfa Quatre morts et quatre blessés dans une collision

Quatre (4) personnes sont décédées et quatre (4) autres ont été blessées dans un accident de la route survenu dimanche dans la wilaya de Djelfa, a-t-on appris des services de la Protection civile.

Les secours de l'unité secondaire de la wilaya déléguée de Messaâd sont intervenus suite à une collision frontale entre deux véhicules touristiques, sur l'axe de la RN 1B en direction de la wilaya de Tougourt, a indiqué le chargé de communication à la direction locale de la protection civile, le lieutenant Abderrahmane Khadher.

Une enquête a été ouverte par les services de sécurité compétents pour déterminer les causes et circonstances de l'accident.

Aéroport de Sétif 9.200 euros saisis

Les éléments de l'Inspection principale de contrôle des passagers de l'aéroport 8 mai 1945 de Sétif, relevant de la direction régionale des douanes, ont saisi une somme de 9.200 euros non déclarée, en possession d'une passagère en provenance de France, indique un communiqué publié dimanche par ce corps constitué.

Cette somme en devises a été saisie à la suite du contrôle des bagages et d'une fouille corporelle de la passagère en question à l'arrivée d'un vol en provenance de

l'aéroport de Lyon (France), précise le communiqué.

Cette opération, qui s'inscrit dans le cadre du contrôle douanier du mouvement frontalier des passagers, démontre la mobilité et la vigilance des services des douanes algériennes pour faire face à toutes les formes de criminalité transfrontalière, notamment celles enfreignant la législation et la réglementation des changes et des mouvements de capitaux de et vers l'étranger, conclut la même source.



EPE - Algérie Télécom - Spa
Direction Opérationnelle des Télécommunications de Saida
NIF : 000216001808337

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert avec Exigence de Capacités Minimales
N° 06/AT/DOT20/DAL/ACHAT/2025

La Direction Opérationnelle des Télécommunications de Saida lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour « Conclusion de contrat d'adhésion à commandes pour une durée d'une (01) année, renouvelable d'année en année et qui ne peut excéder trois (03) années pour « Travaux de raccordement final des clients en fibre optique » et « Travaux de raccordement final des clients en cuivre »

Éligibilité des candidats :

La participation au présent appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales, s'adresse uniquement aux entreprises titulaires de registre de commerce comprenant le code d'activité N° :109214 intitulé « Entreprise d'installation de réseaux et de centrales électriques et téléphoniques ».

Les entreprises intéressées par le présent appel d'offres, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction Opérationnelle des Télécommunications de Saida accompagnées du cachet de l'entreprise à l'adresse suivante :

Algérie Télécom
Direction Opérationnelle des Télécommunications de Saida
Adresse : 2 Lotissement maternité Saida

Contre le versement d'un montant de **cinq mille (5 000,00 DA)** non remboursable, le paiement se fera auprès de la banque BNA Agence 724 SAIDA, représentant les frais de documentation et de reprographie par versement au compte bancaire : **Compte en dinars N° 00100724030000018749**

Présentation des offres :

Les candidats doivent insérer le dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière dans des enveloppes séparées et fermées, en indiquant, sur chaque enveloppe, la dénomination du soumissionnaire, la référence et l'objet de l'appel à la concurrence ainsi que, sur chaque pli correspondant, la mention « dossier administratif », « offre technique » et « offre financière ». Les trois (03) enveloppes sus mentionnées sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, sans aucun signe d'identification du soumissionnaire, comportant uniquement les mentions suivantes :

ALGÉRIE TELECOM –EPE/SPA–
DIRECTION OPÉRATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS DE SAIDA
ADRESSE : 2 Lotissement maternité Saida
« APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES »
« TRAVAUX DE RACCORDEMENT FINAL DES CLIENTS EN FIBRE OPTIQUE »
« TRAVAUX DE RACCORDEMENT FINAL DES CLIENTS EN CUIVRE »
« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

La durée de préparation des offres est fixée à **quinze (15) jours calendaires** à compter de la première date de parution du présent avis dans la presse nationale.

La date et heure de dépôt des offres sont fixées au dernier jour de préparation des offres de **08h00 à 14h00**.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal (vendredi et samedi), la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant, dans les mêmes heures de dépôt sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant et dans les mêmes heures.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date de dépôt des plis à **14h00** à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leur offre pendant une période de **cent quatre-vingts (180) jours** à compter de la date d'ouverture des plis.

ANEP N° 2516018704 Le Quotidien d'Oran 02/06/2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
 وزارة الأشغال
 مديرية الأشغال العمومية لولاية وهران

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE
(NIF : 408015000031086)

Projet : Aménagement des Plages au Niveau des Communes Côtiers.

Lot N°01: Zone Ouest /Communes (Ain turck-El Ancor - Bousfer-Ain Karma)-11 Sections-
 Section N°01 :Plage Beau Séjour/ Section N°02 :Plage Saint Rock/ Section N°03 :Plage Cap Falcon/Section N°04 :Plage La Grande/Section N°05 : Plage Nakhil/Section N°06 : Plage Bomo/ Section N°07 : Plage Cap Blanc/Section N°08 : Plage Saint Germain/Section N°09 : Plage Claire Fontaine/Section N°10 :Plage Belothon/Section N°11 :Plage Andalouses.

Lot N°02: Zone Est / Communes (Arzew-Gdyel-Bir El Djir) -7 Sections :

Section N°01 : Plage Cap Carbon/Section N°02 : Plage Saint Michel/Section N°03 : Plage Dhalis
 Section N°04 :Ain Defla/Section N°05 : Ain Franine/Section N°06 :Travaux de réalisation d'un accès de randonnée du côté de l'hôtel du Maghreb El-Arabi/Section N°07 : Réhabilitation de l'éclairage la partie Base - Mers El-Hadjadi.

- Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n°15/247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la direction des travaux publics de la wilaya d'Oran informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales n°08/SDIR/DTP/2025 relatif au projet suscité que ce dernier a été attribué provisoirement comme suit :

N° de lot	Entreprise	Note technique 100/100	Montant DA/TTC	Montant après correction DA/TTC	Délais	Elément ayant permis le choix de l'attribution du marché
LOT ANNULÉ						
02	EGTO NIF : 099831010274417	80 POINTS	93.222.969,70	93.222.969,70	02 MOIS	Ayant rempli les conditions techniques et financières de l'instruction aux soumissionnaires

- Conformément à l'article 82 du décret présidentiel n°15/247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les soumissionnaires qui contestent ce choix peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya d'oran, dans un délai de 10 jours, à compter de la première date de parution du présent avis sans les quotidiens nationaux.

- Pour les autres soumissionnaires intéressés, ces derniers sont invités à se rapprocher de service contractant, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'avis d'attribution provisoire de la convention, à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

LE DIRECTEUR

ANEP N° 2531008259 Le Quotidien d'Oran 02/06/2025

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TIARET

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

NIF : 408015000014082

INTITULE DE L'OPERATION : REALISATION D'UNE ROUTE RELIANT Z'EMALET

EMIR AEK ET NADHOURA SUR 42 KM

Projet : Lot N° 03 sur 10.50 km du PK 21+000 au PK 31+500 (Achievement du reste à réaliser)

Lot A : du PK 21+000 au PK 26+500 sur 5.5 km

Lot B : du PK 26+500 au PK 31+500 sur 05 km

Conformément à l'article 65 du décret présidentiel N° 15-247 du 16-09-2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. La Direction des Travaux publics de la wilaya de Tiaret informe l'ensemble des soumissionnaires concernés par l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 15/2025, paru dans les quotidiens nationaux : « **YAH** » et « **Le Quotidien d'Oran** » du 24/04/2025, relatif au projet de lot N° 03, sur 10.50 km du PK 21+000 au PK 31+500 (Achievement du reste à réaliser) qu'à l'issue de la procédure d'analyse et d'évaluation des offres et conformément aux critères prévus dans le cahier des charges, les résultats sont les suivants :

LOT	ENTREPRISE	MONTANT APRES VERIFICATION EN DA/TTC)	NIF	Détails d'exécution	Note Technique	CRITERES DE CHOIX
Lot A : du PK 21+000 au PK 26+500 sur 5.5 Km	EURL FILLALI ABDELHAMID MOURAD	194.002.725,00 DA	001314042333745	04 MOIS	100	Offre Moins disante
Lot B : du PK 26+500 au PK 31+500 sur 05 Km	EURL GTG	184.202.242,00 DA	001114042172666	04 MOIS	98.3	Offre Moins disante

Conformément à l'article 82 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, tout soumissionnaire qui conteste ce choix, peut introduire un recours, qui doit être obligatoirement déposé auprès du Secrétariat de la commission de wilaya des marchés publics contre un récépissé de dépôt dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis. Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

Conformément à l'article 82 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les soumissionnaires et les candidats qui souhaitent prendre connaissance des résultats de l'évaluation de leurs candidatures, offres technique et financière sont invités à se rapprocher de nos services au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de cette attribution provisoire au marché, pour leur communiquer ces résultats, par écrit.

LE DIRECTEUR

ANEP N° 2531008221 Le Quotidien d'Oran 02/06/2025

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de la Santé

Direction de la santé de la Wilaya d'Oran

Etablissement Public de Santé de Proximité SEDDIKIA

NIF EPSP SEDDIKIA 40801600003104501003

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

En application aux dispositions de la loi 23-12 du 05/08/2023 et au décret présidentiel N° 15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public et conformément à la réunion de la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres l'Etablissement Public de Santé de Proximité SEDDIKIA, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre N°01/2025 relatif à la fourniture des produits pharmaceutique publié dans les deux quotidiens nationaux : **Le Quotidien d'Oran** et **YAH** paru le 21/04/2025

Que cette opération a été attribuée provisoirement aux soumissionnaires qualifiés conformément au tableau ci-après :

LOT	Soumissionnaires retenus	NIF	Montant de l'offre en TTC mini	Montant de l'offre en TTC Mini corrige	Montant de l'offre en TTC Max	Montant de l'offre en TTC Max corrige
01 Pansement	07 EURL WERFEN	002216105034822	3.210.025,00	-	4.091.220,00	-
02 Films d'imagerie médicale	SARL MEDICAL AG	000416220535261	2.220.000,00		2.643.000,00	
3 Consommables de laboratoire	EURL ISSANESSE MEDICAL	002131011863884	947.382,80	947.389,94	1.175.596,24	1.204.999,95
04 Consommables générales			4.948.847,35	4.948.864,90	5.589.106,68	5.589.129,53
07 Instrumentation générales			589.988,91	-	819.475,41	-
05 Antiseptiques	02 EURL RIADH PHARM	099802090229523	385.000,00	-	461.000,00	-
06 Instrumentations dentaire	SARL HOSPITAL COMPANY	001616104277223	2.006.816,00	-	2.286.204,20	2.373.026,60
09 Produits et consommable dentaire			6.995.923,13	-	7.724.980,20	7.790.668,20
08 Réactifs de biochimie	05 EURL LEMIC OUEST	002031011810591	13.744.452,40	-	17.845.942,10	-

Le soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant, peut introduire un recours au près de la commission de marché compétente de la wilaya d'Oran dans les dix (10) jours à compter de la première parution de l'avis d'attribution provisoire.

Le Directeur

ANEP N° 2531008261 Le Quotidien d'Oran 02/06/2025

L'infrastructure civique en Afrique

Matrice territoriale d'un développement situé, résilient, incarné et géopolitiquement stratégique

Par Pr. Rédha Tir*

Suite et fin

4.2 – Budgets participatifs et fiscalité relationnelle

Dans le rapport Les Grands Défis Économiques (Blanchard, Tirole, 2021), une idée revient avec insistance : la transparence fiscale est une condition de la légitimité démocratique. Tant qu'on ne voit pas où va l'argent, on se méfie. Tant qu'on ne comprend pas les choix, on résiste. Cette équation, sur le continent africain, prend un tour local.

L'infrastructure civique permet de la rendre tangible. À travers des jurys citoyens, des comités de quartier, des cercles de planification ouverts, le budget cesse d'être un document lointain. Il devient terrain. Il entre dans les discussions, dans les arbitrages collectifs. Ce n'est plus une donnée technique : c'est un espace politique.

Quand les collectivités adoptent des formes hybrides de gestion - un peu institutionnelles, un peu communautaires, souvent coopératives - une dynamique différente émerge. L'argent n'est plus qu'une ressource. Il devient levier. Et dans cette boucle, entre ce qu'on donne et ce qu'on reçoit, la légitimité se reconstruit. Pas par discours. Par expérience.

Tim Jackson, encore lui, insiste sur ce point : la confiance dans les institutions ne se décrète pas. Elle se gagne. Et elle se gagne là où les politiques publiques soutiennent les interdépendances : soins, accueil, culture, réparation. Là où la dépense devient acte de soin. Geste de lien. Réponse à une attente partagée. Alors la fiscalité change de sens. Elle n'est plus contrainte. Elle devient engagement. On accepte de contribuer non parce que c'est la loi, mais parce qu'on en voit la trace. On sait à quoi elle sert. On y reconnaît un bout de soi, un bout de son quartier, un bout de ce qui nous tient ensemble.

Et quand les budgets participatifs s'articulent à ces infrastructures vivantes - quand ils s'appuient sur ce qui existe déjà, sur les lieux partagés, les pratiques locales - ils cessent d'être une procédure. Ils deviennent une manière d'élargir la démocratie. Une redistribution qui dépasse l'argent : une redistribution du pouvoir de nommer ce qui compte.

4.3 – Corriger les inégalités spatiales par la densité relationnelle et l'économie du soin

La carte des inégalités n'est pas abstraite. Elle se lit dans l'espace. Elle se ressent dans le corps. Certaines zones concentrent tout - infrastructures, services, mobilité. D'autres, rien ou presque. Déserts médicaux, isolement logistique, invisibilité statistique. Ce n'est pas une fracture passagère : c'est une architecture durable. Un ordre du monde inscrit dans les territoires. Et dans ces espaces délaissés, les discours de justice spatiale n'ont que peu d'écho si rien ne vient s'y poser. Ce qu'il faut, ce n'est pas simplement distribuer plus. C'est organiser autrement. Amener du lien. Créer de la présence. Ce que certains appellent «proximité», ici, se traduit par un tissu relationnel. Une densité d'échanges. Des formes de présence active.

L'infrastructure civique, là, joue un rôle décisif. Elle ne comble pas un vide par des équipements standard. Elle tisse. Elle relie. Elle s'ajuste aux formes locales. Une école partagée dans un lieu sans administration. Un centre de soins monté avec les moyens du quartier. Un espace commun où se croisent des

générations, des métiers, des mémoires.

Ce sont des lieux de soin. Pas uniquement au sens médical. Au sens large : prendre soin d'un territoire, d'un voisin, d'un lien. Ce que Tim Jackson appelle *care economy*, c'est aussi cela. Une économie fondée sur la relation, sur la répétition, sur la reconnaissance mutuelle. Pas de rentabilité immédiate. Mais une stabilité lente. Un attachement durable.

Ces lieux ne compensent pas les inégalités : ils les travaillent. En leur sein, la notion même de développement change. Ce n'est plus une course à l'équipement. C'est une lente élévation par la confiance, l'interconnaissance, le partage de responsabilités. Ce qu'on gagne, ce n'est pas une ressource. C'est un ancrage. Un rythme. Une manière d'habiter, ensemble.

V. RELIER LES TERRITOIRES : L'INFRASTRUCTURE CIVIQUE COMME MOTEUR D'INTÉGRATION RÉGIONALE ET DE SOLIDARITÉ TRANSNATIONALE**5.1 – Interopérabilité territoriale et solidarité régionale**

L'intégration régionale ne se décrète pas depuis des traités ou des conférences. Elle commence dans les usages. Dans les circulations concrètes. Entre villes secondaires. Entre marchés frontaliers. Entre pratiques proches, de part et d'autre de frontières dessinées ailleurs. C'est là que se joue une solidarité réelle. Pas dans les communiqués. Dans les habitudes, les réseaux, les gestes.

Et pourtant, les politiques publiques restent prisonnières d'un imaginaire centralisé. L'intégration est pensée depuis le sommet, comme une addition d'États. Peu de place pour les interconnexions locales. Peu d'attention aux liens tissés entre territoires qui partagent une même géographie sociale, une même langue, une histoire migratoire entrelacée.

L'infrastructure civique pourrait devenir le moteur d'une autre logique. Une logique d'interopérabilité. Pas celle des systèmes numériques, mais celle des lieux. Des expériences transférables. Des pratiques adaptables. Des formes de gouvernance qui, sans être uniformes, peuvent dialoguer. Une école coopérative ici peut inspirer une régie de quartier là-bas. Un marché communautaire d'un côté de la frontière peut s'accorder avec son équivalent de l'autre côté.

Ce n'est pas une duplication. C'est une reconnaissance mutuelle. Un alignement partiel, volontaire, ancré. Ce sont ces proximités opérationnelles qui permettent d'envisager une souveraineté partagée. Une souveraineté non concentrée, non exclusive, mais distribuée dans les lieux. Capable de s'appuyer sur des formes de vie concrètes.

Cette approche rompt avec la logique de l'intégration par en haut. Elle privilégie l'horizontalité. Le maillage. Les résonances entre espaces vécus. Ce ne sont pas les institutions qui précèdent les alliances. Ce sont les pratiques qui les rendent possibles. Et dans ce sens, l'infrastructure civique agit comme un langage commun - local, modulable, transmissible.

5.2 – Réseaux apprenants et diplomatie civique

On parle souvent d'apprentissage comme d'un processus linéaire. Un savoir qu'on transmet, un cadre qu'on applique. Mais sur le terrain, les savoirs circulent autrement. Ils s'échangent entre pairs, se recomposent dans l'action, s'adaptent aux con-

traintes. Ce sont des savoirs mobiles, fragmentés, situés. Et ce sont eux qui font vivre les infrastructures civiques.

Ces lieux ne se contentent pas d'abriter des services. Ils deviennent des espaces d'apprentissage partagé. Pas au sens scolaire. Au sens social. On y apprend à organiser un groupe, à tenir une assemblée, à construire un budget, à gérer un conflit. Ce sont des savoirs discrets. Mais ils circulent. Ils se transmettent par l'expérience, par l'observation, par le tâtonnement.

Dès lors, ces infrastructures ne sont pas isolées. Elles forment des archipels. Des réseaux souples, interconnectés, qui apprennent les uns des autres. Pas en reproduisant. En s'inspirant. En traduisant localement ce qui a fonctionné ailleurs. Une bibliothèque coopérative en inspire une autre. Une mutualité de quartier partage ses méthodes. On échange des pratiques, pas des modèles.

Ce tissage forme ce qu'on pourrait appeler une diplomatie civique. Pas institutionnelle. Pas verticale. Une diplomatie par le bas, fondée sur la reconnaissance mutuelle des savoirs pratiques. Ce sont des alliances silencieuses, mais actives. Des liens construits entre territoires, sans qu'un État n'ait à intervenir.

Et dans certains cas, ces réseaux viennent pallier ce que les institutions régionales n'arrivent pas à faire. Là où l'intégration formelle piétine, la circulation des savoirs continue. On mutualise des outils, on co-forme, on adapte. On avance, lentement, mais solide-ment. Pas dans les conférences, dans les coopérations quotidiennes.

Cette diplomatie civique n'a pas besoin d'ambassades. Elle a besoin d'écoute, de réciprocité, de patience. Et d'espaces pour que les initiatives se reconnaissent, se renforcent, s'articulent. Ce sont ces réseaux-là, souvent invisibles, qui redessinent les contours d'une souveraineté habitée. Non pas imposée, mais construite - d'un lieu à l'autre.

5.3 – Vers une souveraineté continentale distribuée

L'intégration régionale n'a pas à suivre le schéma vertical qu'imposent souvent les institutions. Elle peut émerger d'en bas. Non pas comme un bloc, mais comme un maillage. Non pas par décret, mais par tissu. C'est dans les infrastructures civiques que cette autre dynamique trouve appui. À travers elles, les ambitions de la ZLECAF s'ancrent dans les lieux, se traduisent en actions concrètes, portées par celles et ceux qui vivent les frontières au quotidien.

Ce qu'elles rendent possible, ce n'est pas une uniformité. C'est une compatibilité. Une interopérabilité souple, entre formes de solidarité différentes mais connectables. Une souveraineté fragmentée, mais reliée. Construite à partir des pratiques, des coopérations, des projets partagés. Pas dans les sommets - dans les marges, dans les interstices, là où l'Afrique s'organise déjà sans attendre. Mais cette construction répond aussi à une nécessité plus profonde. Un besoin de réparer. De recoudre ce que l'histoire a brisé. Les frontières héritées de la colonisation, les déséquilibres structurels, les rapports faussés au commerce mondial : l'infrastructure civique ne les efface pas, mais elle permet de les travailler. Elle rend possible la négociation. Elle ouvre des voies de cohabitation. Elle donne corps à une souveraineté qui ne cherche pas à dominer, mais à tenir ensemble.

C'est là que résonne le sens profond du panafricanisme. Pas comme un mot d'ordre

idéologique, mais comme une pratique quotidienne. Une capacité à prendre soin. De ses territoires. De ses interdépendances. De ses institutions. Ce que Tim Jackson appelle une souveraineté du soin. Loin des logiques d'extraction, loin des injonctions extérieures. Une souveraineté enracinée, lente, patiente. De là peut émerger autre chose. Une Afrique polycentrique. Fédérative. Ancrée dans les lieux et non dans les discours. Une prospérité partagée, sans course à la croissance. Une puissance discrète, mais active, qui se tisse dans les quotidiens. Et qui, pas à pas, esquisse un avenir commun à l'échelle du continent.

CONCLUSION

Penser l'infrastructure civique, ce n'est pas proposer une alternative technocratique. Ce n'est pas un modèle, encore moins une recette. C'est un déplacement. Une manière de regarder autrement ce qui, souvent, échappe aux radars du développement. Ce qui ne s'évalue pas, mais se vit. Ce qui ne se programme pas, mais se maintient. Au fil des jours. Des usages. Des liens.

Elle n'est pas la solution à tout. Mais elle change les questions. Elle oblige à revenir aux lieux. Aux temporalités longues. Aux savoirs non écrits. À ce qui s'invente depuis le quotidien, loin des grandes infrastructures, loin des récits dominants. Ce qu'elle révèle, c'est la part silencieuse de la souveraineté : celle qui se construit sans déclaration, mais par l'enracinement. Dans un continent où les ruptures se multiplient - climatiques, politiques, économiques - la résilience ne viendra pas seulement de l'investissement ou de la réforme. Elle viendra de la capacité à préserver ce qui lie. À entretenir ce qui soutient. À reconnaître que la richesse ne se mesure pas toujours, mais qu'elle se ressent : dans un lieu ouvert, dans un soin donné, dans un service accessible. L'ère nouvelle qui s'ouvre pour l'Afrique ne peut être celle d'une insertion passive dans l'ordre mondial, ni celle d'une dépendance perpétuée. Elle doit être celle d'une maîtrise affirmée de son destin, appuyée sur une gouvernance renouvelée, des institutions souveraines et une vision stratégique du développement. Cette ère nouvelle passera par la capacité du continent à faire émerger un modèle propre, où l'infrastructure civique, en tant que système incarné de services, de savoirs et de solidarité territoriale, devient l'ossature d'un projet africain intégré.

Ainsi, la réussite ne se mesurera plus seulement en croissance, mais en souveraineté consolidée, en puissance économique partagée, en intégration effective des espaces africains. Elle ne sera ni immédiate ni linéaire. Mais elle est à portée, à condition de la penser non comme un aboutissement lointain, mais comme une construction politique et technique en cours, résolument ancrée dans les réalités du XXI^e siècle. C'est dans cette voie - exigeante, stratégique, profondément africaine - que réside l'opportunité d'un véritable basculement historique pour le continent. Cette réflexion n'appelle pas à centraliser, ni à déléguer. Elle appelle à mailler. À relier les échelles. À articuler les communautés et les institutions. À faire circuler, entre les marges et les centres, une puissance discrète, mais décisive. Celle qui vient de l'infrastructure civique. Celle qui rend possible, dans les plis du territoire, une autre manière d'être ensemble.

*Ancien Président du Conseil National Économique, Social et Environnemental (CNESE)-Algérie

El Tarf

Tomate industrielle : le mildiou fait des ravages

Maladie redoutable touchant certaines cultures dont la tomate industrielle, le mildiou a déjà détruit 15% des cultures de la tomate industrielle, selon Saci Labadlia, président de la Chambre de l'agriculture de la Wilaya d'El Tarf.



A. Ouelaa

Selon notre interlocuteur, ces pertes sont dues essentiellement aux changements brusques des températures, les dernières précipitations, un taux d'humidité élevé et des traitements inadéquats pour combattre cette maladie et protéger les cultures. Les

agriculteurs touchés par cette catastrophe, sont profondément touchés par ces perles colossales.

Quand on sait que les professionnels de cette filière cultivent vingt hectares et plus, les pertes sont énormes.

Mais, les agriculteurs ayant subi de grosses pertes, font contre mauvaise fortune bon cœur, espérant que l'assu-

rance leur permettra des remboursements substantiels.

Pour rappel, la culture de la tomate industrielle, dans la wilaya d'El Tarf, avec sept conserveries implantées à travers les communes de Besbès, Echatt et Ben M'hidi, couvre plus de 50% des besoins du pays en concentré de tomate.

Batna

Comment renforcer la cybersécurité ?

Les participants à un forum national sur "la cybersécurité dans l'éducation et la formation" ont appelé, samedi à Batna, à des efforts concertés pour assurer "un environnement scientifique sûr" aux élèves dans les écoles et aux stagiaires dans les centres de formation professionnelle.

Les participants à cette rencontre, organisée à l'Institut spécialisé de formation professionnelle "Hamma 3", dans la commune d'Oued Chaâba, à l'initiative du Forum algérien des cadres et de la promotion de la jeunesse, ont estimé que l'éducation psychologique des écoliers et des stagiaires en matière de cybersécurité constitue un "moyen important" pour les préserver des risques liés aux réseaux sociaux.

Selon Bilal Ikhlef, président de la structure organisatrice, cette rencontre "vise à explorer les moyens de renforcer la cybersécurité à travers les plateformes numériques, et de bénéficier de l'expertise des acteurs du domaine pour assurer un accès sécurisé aux utilisateurs, notamment les élèves des écoles et les stagiaires des centres de formation professionnelle".

Le forum, qui a réuni des intervenants de plusieurs universités du pays, s'est concentré sur les moyens de sensibiliser la société à l'importance de la cybersécurité, de la protection numérique et de la rationalisation de l'utilisation des réseaux sociaux.

La rencontre a mis en exergue les efforts déployés par l'Etat dans ce do-

maine, son intérêt croissant pour la cybersécurité et la sécurisation de l'espace numérique, la mise en place de mécanismes institutionnels de lutte contre la cybercriminalité, ainsi que les différentes campagnes de sensibilisation organisées par les secteurs concernés pour identifier les dangers des différents réseaux sociaux et promouvoir la prise de conscience des menaces.

La rencontre, organisée en coordination avec le Laboratoire des applications de l'intelligence artificielle dans le traitement linguistique et l'analyse du discours, inaugurée par le wali de Batna, Mohamed Benmalek, a attiré de nombreux jeunes intéressés par la question de la cybersécurité.

Constantine

Une soixantaine de vétérinaires mobilisés

Cinquante-neuf (59) médecins vétérinaires du secteur public ont été mobilisés dans la wilaya de Constantine pour assurer la permanence durant le premier jour de l'Aïd El Adha, a-t-on appris dimanche auprès de la direction des Services agricoles (DSA).

Ces médecins vétérinaires garantissent un contrôle et une inspection sanitaire au niveau des structures et lieux d'abattage des moutons, à travers les com-

munes de la wilaya, et veilleront au respect des règles d'hygiène et autres dispositions nécessaires, notamment le contrôle des organes du mouton en cas de suspicion de kyste hydatique, a indiqué l'inspecteur vétérinaire de wilaya par intérim, Nabil Bounah.

Dans ce cadre, a-t-il expliqué, 31 vétérinaires seront également chargés du contrôle des moutons, notamment le certificat de transport du bétail au ni-

veau des 14 points de vente de moutons répartis à travers le territoire de la wilaya. M. Bounah a ajouté que 22 autres médecins vétérinaires du secteur public prendront en charge l'opération d'inspection sanitaire des moutons importés au niveau de 5 points de vente désignés dans les communes de Zighoud Youcef, Hamma Bouziane, Beni H'midène, Messaoud Boudjeriou et Constantine.

Mila

Saisie de drogue, une arrestation

B. Bousselah

La lutte contre le trafic de stupéfiants nécessite une vigilance extrême à la mesure des menaces et des

risques qui pèsent sur la société. Selon un communiqué de la sûreté de la wilaya, les policiers de la sûreté urbaine de Télegma ont arrêté, en fin de semaine, un individu âgé 36 ans, et saisi

plus de 13 kg de stupéfiants destinée à alimenter le marché de la région. Agissant sur information, les policiers ont découvert dans un local commercial, situé au domicile du suspect plus de 13 kg de stupéfiants dissimulés dans l'une des chambres. Le suspect comparaîtra devant le parquet de Chelghoum Laid territorialement compétent pour répondre de son acte.

Horaires des prières pour Constantine et ses environs

06 dhou el hidja 1446

El Fedjr
03h31

Dohr
12h32

Assar
16h22

Maghreb
19h49

Icha
21h27



Alger

Des précisions sur la livraison d'un important projet routier

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rekhroukh, a visité, samedi, en compagnie du wali d'Alger, Mohamed Abdennour Rabehi, le site du projet de réalisation de la route reliant l'échangeur du 5 Juillet à Kheraïcia, au niveau de la deuxième rocade, où il a insisté sur la nécessité de livrer intégralement le projet dans les délais contractuels.

Il est actuellement "impossible de livrer les deux premiers tronçons séparément du troisième en raison du caractère intégré du projet", a affirmé M. Rekhroukh, soulignant que "toute livraison partielle ne ferait que concerter la congestion routière sur d'autres points, ce qui est contreproductif".

sur "la nécessité d'accélérer la cadence des travaux par la mobilisation de tous les moyens matériels et humains afin de livrer le projet dans les délais contractuels".

Il est actuellement "impossible de livrer les deux premiers tronçons séparément du troisième en raison du caractère intégré du projet", a affirmé M. Rekhroukh, soulignant que "toute livraison partielle ne ferait que concerter la congestion routière sur d'autres points, ce qui est contreproductif".

Ce projet de route s'étendant sur 10 km est "l'un des principaux axes devant décongestionner le trafic routier dans certaines communes de la capitale, dont El Achour, Draria et Baba Hassen, dans le cadre d'un plan global visant à développer le réseau routier et à améliorer les conditions de transport et de mobilité", selon le communiqué.

Lors de cette visite, le ministre a inspecté les travaux réalisés au niveau des premier et deuxième tronçons du projet, dont la majeure partie a été achevée, et s'est enquis du lancement des travaux du troisième tronçon reliant les communes de Baba Hassen à Kheraïcia.

Il a, à cet égard, insisté

cubes de déchets.
"Le projet d'extension du CET d'Aïn Romana sera livré avant la fin de l'année en cours", selon le directeur de l'environnement.

Par ailleurs, le même responsable a souligné que les études relatives à la réalisation de deux (2) nouveaux centres de tri, de traitement et de valorisation des déchets ménagers, d'une capacité de 1000 tonnes/jour chacun, sont en phase de finalisation, en vue du lancement des deux projets dans les plus brefs délais, à l'est et à l'ouest de la wilaya.

Pour rappel, la wilaya de Blida produit près de 1100 tonnes de déchets/jour, qui sont traités au niveau de sept (7) sites d'une capacité allant de 350 à 450 tonnes, lesquels enregistrent actuellement un taux de saturation variant entre 120 % et 300 %, selon les données de la direction de l'environnement.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

06 dhou el hidja 1446

El Fedjr
03h42

Dohr
12h46

Assar
16h37

Maghreb
20h04



Aïn El Turck**Plus de 30 personnes victimes d'une intoxication alimentaire**

J. Boukraa

Plus d'une trentaine de personnes ont été victimes d'une intoxication alimentaire avant-hier à Aïn El Turck, après avoir consommé des repas dans un fast-food, a indiqué l'association de la protection du consommateur bureau d'Oran sur sa page facebook. Les faits ont provoqué une vive inquiétude parmi la population locale. Alertés par l'ampleur des cas signalés, les services de santé de proximité sont intervenus rapidement. Les équipes médicales ont prélevé des échantillons sur les produits alimentaires suspectés d'être à l'origine de l'intoxication, en vue d'analyses en laboratoire, a souligné la même source. Les

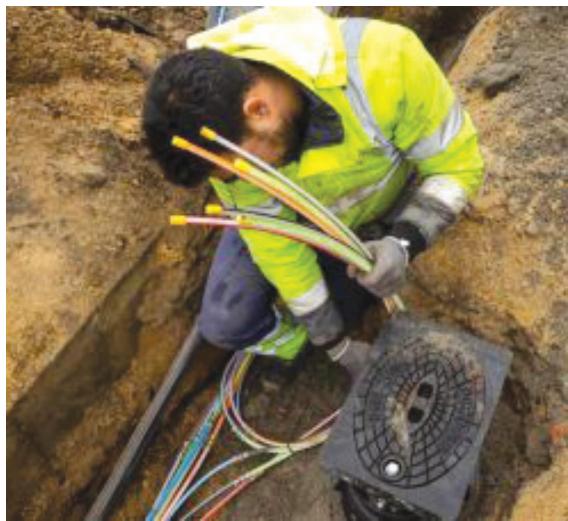
personnes touchées ont présenté des symptômes tels que des vomissements, des douleurs abdominales et des diarrhées. Elles ont été prises en charge par les services de santé. Face à cette situation préoccupante, l'association de la protection du consommateur a décidé de se constituer partie civile afin d'engager des poursuites judiciaires contre le commerçant responsable, ajoute la même source. Elle appelle également à un renforcement des contrôles sanitaires dans les établissements de restauration rapide. Cet incident relance le débat sur les conditions d'hygiène et de sécurité alimentaire dans les établissements de restauration. Une enquête a été lancée pour déterminer les causes exactes de cette intoxication.

Généralement, de telles situations résultent du non-respect des normes d'hygiène et de la chaîne du froid, en particulier pour les produits périssables comme la viande, les œufs, les sauces tomate, le lait et ses dérivés, ainsi que les produits en conserve. Il est important de souligner que ces risques d'intoxication alimentaire persistent tout au long de l'année, mais ils sont souvent exacerbés pendant les mois d'été en raison de la chaleur, propice à la prolifération des microbes. Les établissements les plus concernés par ces incidents sont souvent les pizzerias, les fast-foods, les restaurants et les vendeurs de glaces, où le respect des normes d'hygiène est crucial pour éviter de telles situations.

Algérie Télécom**Raccordement de sept zones industrielles au réseau de fibre optique**

Sept zones industrielles de la wilaya d'Oran ont été raccordées au réseau de fibre optique, dans le but de fournir toutes les conditions nécessaires aux investisseurs, a-t-on appris, samedi, de la directrice de la Poste et des Télécommunications, M. Seddiki Meriem. Il s'agit des zones industrielles d'Es-Sénia (1,2 et 3), d'Arzew, de Bethioua, de Hassi Ameur et de Tafraoui, a précisé Mme Seddiki à l'APS, soulignant qu'une «série de réunions a été tenue avec les services d'Algérie Télécom et la direction de l'Industrie et des Mines, dans le cadre des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à créer toutes les conditions favorables aux investisseurs». Par ailleurs, dans le cadre de la modernisation du réseau de télécommunications et afin d'assurer une offre internet à très haut débit, l'entreprise Algérie Télécom a raccordé plus de 66.000 logements au réseau de fibre optique jusqu'au domicile (FTTH), dont 50.000 logements au pôle urbain «Chahid Ahmed Zabana», dans la commune de Misserghine, 8.000 logements au pôle urbain de Belgaïd, à Bir El Djir, et 8.000 autres à Oued Tlélat, permettant un débit Internet allant jusqu'à 1,2 Go, extensible à la demande des clients, a-t-on précisé. La direction opérationnelle d'Algérie Télécom à Oran continuera, au cours de l'année en cours, de raccorder les quartiers et les pôles résidentiels au réseau de fibre optique jusqu'à au domicile, ainsi que de moderniser et de mettre à jour les réseaux en transférant les clients de l'ancien réseau Internet (ADSL) vers le réseau de fibre optique jusqu'au domicile, selon la même source.

Le nombre d'abonnés dans la wilaya d'Oran au réseau de téléphone (ADSL+ligne fixe) a atteint, à la fin de l'année écoulée, 150.482 abonnés, tandis que le nombre d'abonnés au réseau de fibre optique jusqu'au domicile a atteint 89.568 abonnés. Concernant la couverture téléphonique des zones reculées, la directrice locale de la Poste et des Télécommunications a souligné que le problème de l'isolement de ces zones a été définitivement résolu, la dernière étant la zone de Sidi Ghanem, où des antennes-relais ont été installées pour les opérateurs de téléphonie mobile, ainsi qu'une station 4G d'Algérie Télécom. Par ailleurs, plus de 10.700 abonnés de la wilaya d'Oran ont été transférés du réseau internet ADSL vers le réseau de fibre optique jusqu'au do-



micle FTTH, en 2024, a indiqué dernièrement la direction opérationnelle locale d'Algérie Télécom. Grâce à cette opération, qui a touché plusieurs quartiers et pôles urbains dans différentes communes de la wilaya, les clients bénéficient d'une connexion internet avec un débit de 1,2 Go, pouvant être augmenté selon les besoins, a précisé à l'APS la responsable de la communication, Mezmaz Linda. Elle a ajouté que la direction opérationnelle d'Algérie Télécom à Oran poursuivra, en 2025, les opérations de modernisation et de mise à jour des réseaux, en transférant de nouveaux clients du réseau ADSL vers le réseau FTTH. Il est à noter qu'en 2024, 25.085 logements ont été raccordés à la FTTH dans les pôles urbains des différentes communes de la wilaya, dont 1.300 logements sociaux dans la commune d'El Moughoun, 2.000 logements sociaux à Ain El Beïda, dans la commune d'Es-Sénia, ainsi que les sites des 2.500 et 3.000 logements dans les zones urbaines de Oued Tlélat. A la fin de l'année écoulée, le nombre d'abonnés dans la wilaya d'Oran à la ligne fixe (ADSL + ligne fixe) a atteint 150.482 abonnés, tandis que le nombre d'abonnés à la fibre optique FTTH s'est élevé à 89.568 abonnés.

Grâce au projet DIGITAQ**L'USTO-MB hissée au rang de référence**

J. Boukraa

Porté par l'Université des sciences et de la technologie d'Oran - Mohamed Boudiaf (USTO-MB), le projet DIGITAQ a récemment reçu la mention «Very Good» de l'Agence exécutive européenne pour l'éducation et la culture (EACEA). Cette reconnaissance européenne salue l'impact structurant du projet sur la culture qualité, la gouvernance universitaire et son alignement stratégique avec les standards européens. Lancé en 2020 et clôturé en octobre 2024, DIGITAQ («Création de capacités digitales pour le pilotage de l'assurance qualité dans l'enseignement supérieur algérien») a été financé par le programme Erasmus + CBHE. Il s'impose aujourd'hui comme un modèle reproduicible à l'échelle nationale et régionale, marquant une avancée majeure vers une université 4.0, performante, digitalisée et tour-

née vers l'avenir. «Ce projet est une belle réussite collective. Il démontre que nos universités ont les capacités de porter des initiatives structurantes à l'échelle nationale et internationale», a déclaré le Professeur Ahmed Hamou, recteur de l'USTO-MB.

Sous la coordination de l'USTO-MB, DIGITAQ a rassemblé 14 partenaires : 9 établissements algériens, 3 institutions européennes, une association internationale, et a bénéficié de l'appui du MESRS. Son objectif : doter les universités algériennes d'outils numériques efficaces pour piloter l'assurance qualité selon les normes ISO 9001 et les standards nationaux. Le projet a également facilité l'appropriation du Référentiel national d'assurance qualité (version 2023), en accompagnant les établissements dans sa mise en œuvre grâce à des solutions digitalisées, concrètes et adaptées aux réalités du terrain. «Cette reconnaissan-

sance européenne récompense quatre années de travail rigoureux, de coordination étroite et d'engagement collectif», a souligné la Professeure Merouf Naima, vice-rectrice chargée des relations extérieures et coordinatrice du projet.

Bien au-delà de sa dimension technique, DIGITAQ s'inscrit comme un jalon stratégique dans la modernisation du système universitaire algérien. Il incarne la volonté affirmée des autorités nationales, et en particulier du président Abdelmadjid Tebboune, de faire de la numérisation et de l'assurance qualité deux axes clés de la réforme de l'enseignement supérieur. À travers ce projet d'envergure, l'USTO-MB confirme son rôle de locomotive dans la construction d'un enseignement supérieur algérien de qualité, transparent, durable et pleinement inscrit dans les dynamiques du XXI^e siècle.

Dispositif de permanence**de l'Aïd El Adha****Plus de 7.000 commerçants réquisitionnés à l'Ouest**

K. Assia

l'hygiène dans les différents commerces de gros et de détail. Le but est de veiller au respect du système de permanence dans son intégralité et d'éviter toute pratique spéculative pouvant générer des désagréments aux consommateurs. Dans la wilaya d'Oran, ce sont plus de 800 commerçants qui sont mobilisés et plus de 30 brigades seront déployées pour veiller au respect de la permanence. Il y a lieu de noter que le ministère du Commerce a instruit les directeurs du secteur de mettre en place un dispositif permettant d'assurer la permanence, dans tous les secteurs d'activités, durant ces trois jours de fête et de lutter contre l'in disponibilité des produits dont le pain, les denrées agroalimentaires, les médicaments, les carburants, le lait et le transport. Toute pratique spéculative pouvant générer des désagréments aux consommateurs peut entraîner des sanctions allant jusqu'à la fermeture des commerces. Un appel a été lancé à tous les commerçants de respecter ces dispositions afin de ne pas pénaliser la population. Dans ce registre, on saura que tous les produits sont disponibles de sorte que des permanences soient assurées au siège de l'UGCAA pour s'assurer que le dispositif est respecté. Un appel sera lancé aux commerçants pour respecter le planning des permanences et lutter contre la spéulation et la pénurie.

Coopération algéro-nigériane**Une délégation de l'Institut des études politiques du Nigeria en visite à Oran**

Une délégation de l'Institut national des études politiques et stratégiques (INEPS) du Nigeria a effectué, vendredi, une visite à plusieurs structures et établissements dans la wilaya d'Oran.

Au début de la visite, la délégation s'est rendue à la zone industrielle d'Arzew, où elle a visité le complexe algéro-omanais des engrangements et a suivi une présentation sur les capacités de cette entreprise qui produit de l'urée et de l'ammoniac. Au complexe de liquéfaction de gaz (GNL 3), des cadres de Sonatrach ont présenté les techniques de liquéfaction, de stockage et de transport du gaz, à la délégation nigériane qui a assisté, à cette occasion, au processus de chargement du gaz naturel liquéfié (GNL) à bord d'un méthanier. Le directeur des études et de la recherche à l'Institut national d'études de stratégie globale (INESG) Djamel Zellagui a souligné, dans une déclaration à la presse, qu'un partenariat stratégique unit l'Algérie et le Nigeria, particulièrement dans le domaine des hydrocarbures. Les deux pays étant des producteurs gaziers de premier plan. De son côté, le chef de la délégation et directeur de l'administration à l'INEPS du Nigeria, Suleiman Muhammad Kabir, a indiqué que la délégation a visité plusieurs régions

en Algérie, ce qui lui a permis de découvrir les potentialités dont regorge l'Algérie dans les domaines de l'économie verte et bleue, soulignant que la délégation nigériane est en Algérie pour l'étude et la formation, notamment en ce qui concerne l'économie verte et le développement durable.

Il a ajouté que les opportunités de coopération entre les deux pays sont nombreuses, rappelant que le Nigeria aspire à coopérer avec l'Algérie pour l'extension du gazoduc destiné à transporter le gaz nigérian vers l'Europe. Exprimant son souhait de consolider les relations entre les deux pays dans le domaine économique, de manière à servir les deux parties, il a fait savoir qu'il a été impressionné par les réalisations de l'Algérie dans le domaine de l'économie verte, particulièrement pour ce qui est de «Sonatrach qui a beaucoup investi dans les technologies respectueuses de l'environnement». La délégation a également visité l'établissement pénitentiaire «Etablissement en milieu ouvert» à Misserghine, où les détenus pratiquent des activités agricoles et de pisciculture. Elle s'est aussi rendue à la base navale principale «Boucif Belhadji» où ses membres ont suivi une présentation sur l'atelier naval principal, qu'ils ont visité.

ILS NOUS ONT QUITTES... HIER**Kébir Hazil**, 79 ans, Hai Ibn Sina**Semaïn Fatima**, 37 ans, Oran**Zahil Bakhta**, 76 ans, Eckmühl**Boulenouar Yamina**, 97 ans, Eckmühl**Horaires des prières pour Oran et ses environs**

El Fedjr	Dohr	Assar	Maghreb	Icha
04h03	13h01	16h50	20h17	21h54



Chlef

Halte au tabagisme !

Abbad miloud

Le ministère de la santé en collaboration avec la direction de la santé et de la population de la wilaya, a organisé, samedi, à la maison de la culture, les festivités de la célébration de la journée mondiale sans tabac, placée, cette année, sous le thème "levons le masque". L'ouverture officielle de la manifestation a été faite par le wali en présence du P/APW par intérim, le directeur général de la prévention et la promotion de la santé au niveau du ministère, représentant le ministre, la représentante de l'OMS en Algérie, les membres de la commission de sécurité de la wilaya de Chlef, des cadres supérieurs des ministères de la santé, du travail ainsi que des finances, des directeurs de l'exécutif de la wilaya, le chef de daïra et le maire de Chlef, les DSP ou leurs représentants des wilayas de Ain Defla, Tissemsilt, Relizane, Mostaganem, Tipaza, Médéa, Blida en plus du DSP de la wilaya de Chlef par intérim et ses proches collaborateurs.

Le wali a mis en exergue les efforts déployés par la DSP et les différents services de sécurité pour la sensibilisation du citoyen d'une manière générale et le jeune d'une manière particulière sur les dangers du tabac et les drogues. Il a salué le travail remarquable mené par les services de sécurité pour le démantèlement des réseaux spécialisés dans la commercialisation de la drogue. Il a demandé aux participants de mettre à profit cette journée



pour échanger leurs expériences et veiller à une prise en charge des recommandations qui seront communiquées en fin de journée. Au menu, figurait sept communications : "Tabagisme en Algérie", "Produits du tabac et à base de nicotine : démasquons les tactiques de séduction de l'industrie du tabac", "Méfaits du tabagisme", "Protection de la population contre le tabagisme passif", "Aide au sevrage tabagique", "Interdiction, publicité, promotion, parrainage", "Taxation des produits du tabac". Elles ont été animées par des professeurs et des experts en la matière. Chaque communication a été suivie d'un débat.

Il a été souligné que le tabac constitue une épidémie mondiale, il existe 1,3 milliards de fumeurs dans le monde et qu'il est la cause du décès prématué de 10 millions de personnes par an. Une oratrice a expliqué et vulgarisé dans le détail les différentes pathologies dues au tabagisme et leur impact sur les

différents organes en précisant que le tabagisme est la principale cause du cancer du poumon. Le tabagisme passif est aussi dangereux. Il est la cause du décès de 1,3 millions de personnes par an au niveau mondial.

Plusieurs orateurs ont insisté longuement sur la lutte anti-tabac. Parmi les mesures préconisées, l'interdiction stricte de fumer dans les lieux publics, la vente des différents tabacs aux mineurs. Il en est de même pour la publicité du tabac. Concernant le tabagisme passif, il a été vivement recommandé de ne pas fumer dans la chambre, la voiture...

La lutte anti-tabac est l'affaire de tous. En plus de la société civile, les imams dans les mosquées peuvent jouer un rôle déterminant compte tenu de leur proximité avec les citoyens et les fidèles. En fin de journée, des recommandations rédigées par une commission installée à cet effet, ont été lues aux participants.

Mostaganem**Des scouts de sept pays se mobilisent**

Des organisations scoutes issues de sept pays africains et européens ont appelé, samedi à Mostaganem, à adhérer au Pacte international pour le vivre-ensemble en paix, indique un communiqué des organisations signataires sous l'appellation "Déclaration de Mostaganem". La signature de cette déclaration est intervenue en marge de la journée d'étude organisée par la Fondation méditerranéenne pour le développement durable "Djanatu- Al-Aarif", sous le thème : "Médiation et culture du vivre-ensemble en paix: pour davantage de cohésion sociale", dans le cadre de la célébration de la 8e édition de la Journée internationale du vivre-ensemble en paix, placée sous le slogan "Pas à pas ensemble vers l'autre".

Les signataires, représentant le Comité d'orientation mondial pour le vivre-ensemble en

paix, la Confédération sénégalaise du scoutisme, la Fédération du scoutisme de Madagascar, les Scouts musulmans algériens, ainsi que des mouvements scouts islamiques de France, d'Allemagne, d'Espagne et des Pays-Bas, ont invité "l'ensemble des structures membres de l'Association mondiale des guides et jeunes éclaireuses, ainsi que tous les organismes éducatifs utilisant la méthode scoute, à travers la soumission d'une lettre officielle d'engagement accompagnée d'un plan d'action conforme aux principes et aux objectifs définis. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la Journée internationale du vivre-ensemble en paix (JIVEP), célébrée chaque 16 mai, qui vise à mobiliser les efforts pour promouvoir la paix, la tolérance, la solidarité, la compréhension, la coopération et la volonté de vivre et de travailler ensemble", souligne-t-on.

Saïda**Chantiers pour réhabiliter le réseau routier**

Les travaux de réhabilitation de plus de 50 kilomètres de routes nationales (RN) et chemins de wilaya (CW) ont été lancés dans la wilaya de Saïda, a-t-on appris auprès de la direction locale des Travaux publics. Le wali de Saïda, Amoumen Mermouri, a récemment donné le coup d'envoi de l'opération de réhabilitation, qui concerne des tronçons du ré-

engagements éducatifs, institutionnels et opérationnels des signataires en faveur d'un monde de paix, d'inclusion, de tolérance et de respect de la diversité, ajoute la même source.

La déclaration précise que l'adhésion à cette initiative est ouverte à toute organisation scoute nationale, structure éducative utilisant la méthode scoute ou partenaire partageant les valeurs du pacte, à travers la soumission d'une lettre officielle d'engagement accompagnée d'un plan d'action conforme aux principes et aux objectifs définis. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la Journée internationale du vivre-ensemble en paix (JIVEP), célébrée chaque 16 mai, qui vise à mobiliser les efforts pour promouvoir la paix, la tolérance, la solidarité, la compréhension, la coopération et la volonté de vivre et de travailler ensemble", souligne-t-on.

Le pacte est présenté comme un cadre de référence commun visant à guider et à renforcer les

le CV 81 sur 9 km (commune d'El Hassasna). Selon la même source, la durée de réalisation de ces projets est estimée entre 4 et 5 mois.

Pour rappel, le réseau routier national dans la wilaya de Saïda s'étend sur un total de 402 km, tandis que les chemins de wilaya couvrent 650 km, selon les données de la direction des Travaux publics.

Tlemcen**Une production de plus de 176.000 quintaux de céréales attendue**

Une production de plus de 176.600 quintaux de céréales est attendue dans la wilaya de Tlemcen, au cours de la campagne de moisson-battage de la saison agricole en cours, a-t-on appris auprès des services agricoles.

Le chef du bureau d'organisation de la production et de l'appui technique, Kamel Othmani, a précisé à l'APS que cette campagne, qui sera lancée au début du mois de juin, devra permettre la récolte de plus de 47.204 quintaux de blé dur, plus de 33.082 quintaux de blé tendre, plus de 94.518 quintaux d'orge et plus de 1.825 quintaux d'avoine.

La superficie totale emblavée en céréales cette saison s'élève à 68.300 hectares :

42.920 hectares d'orge, 16.065 hectares de blé dur, 7.708 hectares de blé tendre, 1.604 hectares d'avoine et 2 hectares de triticale, selon la même source qui précise que la superficie programmée pour la moisson est estimée à plus de 22.000 hectares.

Il convient de noter que pour cette campagne, 336 moissonneuses-batteuses, plus de 5.000 tracteurs et d'autres équipements ont été mobilisés. En outre, 21 points de collecte relevant de la Coopérative des céréales et de légumes secs de Tlemcen ont été mis à disposition, avec une capacité d'accueil globale de 2,03 millions de quintaux, en plus de 8 centres de stockage intermédiaire récemment

ajoutés dans la wilaya, chacun ayant une capacité de 50.000 quintaux.

La direction des services agricoles a également pris une série de mesures préventives pour éviter les incendies dans les zones céréalières, notamment la mise en œuvre d'un plan de lutte contre les incendies en coordination avec les directions des forêts, de la protection civile et les chefs des circonscriptions agricoles.

Une campagne de sensibilisation a également été lancée à destination des agriculteurs pour les inciter à labourer une bande de 3 mètres entre les cultures céréalières, les routes, les forêts et les lignes ferroviaires, selon le même responsable.

Mascara**La chanson pour enfants à l'affiche**

La Maison de la culture "Abi Rass Ennacir" de Mascara abritera, à partir de ce lundi, les activités de la 18e édition des Journées nationales de la chanson pour enfants, placée sous le slogan "L'enfance, une vie et un avenir prometteur", a-t-on appris, dimanche, des organisateurs.

Cette manifestation, organisée dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale de l'enfance, verra la parti-

cipation de huit troupes musicales issues des wilayas d'Oran, El-Oued, Sidi Bel Abbès, Tipaza, Relizane et Mascara, a indiqué à l'APS le directeur de cet établissement culturel, M.Sid-Ahmed Seghiri.

Le programme de cet événement culturel, qui se poursuivra pendant quatre jours, comprend une série de chansons à caractère éducatif, culturel et de sensibilisation, entrecoupées de spectacles ré-

créatifs présentés par les associations "L'artiste Omar Djerrour" d'El Oued et "Activités de la jeunesse pour le quatrième art" de Mascara, a-t-on fait savoir de même source.

Les enfants auront également l'occasion d'assister à des opérettes produites par l'association "Coulisses" d'Oran, ainsi qu'à la pièce de théâtre "Votre amie Loukî" présentée par le Théâtre régional "Bachir-Zahaf" de Mascara.

Sidi Bel Abbès**L'artiste Chafik Hadjadj inhumé**

La dépouille de l'artiste Chafik Hadjadj, l'une des figures emblématiques de la musique andalouse en Algérie, a été inhumée, samedi après-midi au cimetière de Sidi Bel Abbès.

L'artiste est décédé vendredi à l'âge de 75 ans, laissant derrière lui un riche parcours artistique dans le Hawzi.

Les funérailles ont eu lieu en présence de représentants du secteur de la culture et des arts, ainsi que d'un grand nombre d'artistes venus de Sidi Bel Abbès, Tlemcen et Oran, en plus de représentants d'associations culturelles et artistiques.

Le Directeur de la culture et des arts de la wilaya de Sidi Bel Abbès, Abdelhak Amer Berrahou, a rappelé

que le défunt faisait partie de ceux qui ont œuvré à la préservation du patrimoine musical andalou et à sa transmission aux nouvelles générations. Il a également joué un rôle essentiel dans la formation de nombreux jeunes artistes. Chafik Hadjadj a été honoré à plusieurs reprises au cours de sa carrière artistique, notamment lors de l'événement "Les Journées du Printemps andalou" organisé à la Maison de la culture Kateb-Yacine de Sidi Bel Abbès, en reconnaissant sa contribution à l'enrichissement de la scène artistique algérienne.

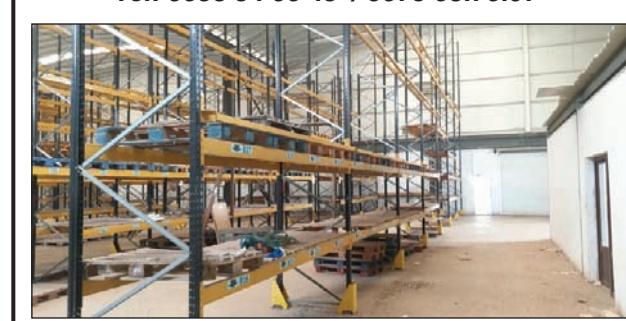
L'artiste Nouri Koufi a déclaré que le nom de Chafik Hadjadj restera gravé dans la mémoire de l'art algérien

Publicité**Vend ensemble de rayonnages lourds****(Racking importation) : 12 m de haut /650kg par m².**

Disponible pour un espace de stockage de l'ordre de 1.300 m². Très bon état.

Contact / mail : norc.activ25@gmail.com

Tel: 0658 54 00 45 / 0675 68.76.97



À Saïda, la femme entre les lignes et sur l'écran Une symphonie culturelle en hommage à la création

Par Khelfaoui Benaoumeur*

UNE SYMPHONIE D'IMAGES ET DE MOTS AU FÉMININ

Telle une abeille infatigable butinant mille et une fleurs dans les jardins luxuriants de l'imaginaire, le Festival National de la Littérature et du Cinéma de la Femme, dans sa huitième édition, a su distiller à Saïda un nectar d'une rare finesse artistique. Chaque rencontre, chaque projection, chaque lecture s'inscrivait dans une partition subtile, offrant un orchestre harmonieux où chaque note célébrait la créativité féminine. À la croisée des mots et des images, cette manifestation vibrante a rassemblé des figures illustres de la scène littéraire et cinématographique - des plumes engagées comme Yasmina Khadra et Maïssa Bey, des regards affûtés comme ceux de Merzak Allouache ou d'Ahmed Bedjaoui. Dirigé de main de maître par le maestro Karim Moulay Belkacem, ce rendez-vous annuel, désormais incontournable, rêve tout haut d'horizons internationaux.

Dans cette ville aux vents du Haut-Plateau, jalouse de ses eaux minérales et thermales, le festival s'élève comme une respiration précieuse, un souffle d'art au féminin mêlant engagement, émotion et intelligence. Il ne s'agit pas seulement de projeter des films ou de lire des textes, mais de convoquer les imaginaires, de questionner les regards, de tisser des ponts subtils entre générations, disciplines et territoires.

QUAND LE RIDEAU S'OUVRE, LA PAROLE S'ÉLÈVE

Au Théâtre Régional Sirat Boumedienne, véritable cœur battant de Saïda, le festival a levé le rideau. Paré de lumières et d'émotions, ce temple du quatrième art a accueilli des invités de marque, en présence du wali de la wilaya de Saïda, M. Amoumène Marmouri, et du représentant du ministre de la Culture, M. Ismaïl Ibrir. Pendant plusieurs jours, du 26 au 30 mai 2025, les murs ont vibré aux sons des voix féminines, aux échos des films en compétition, aux élans des lectures publiques, des tables rondes littéraires, des master classes et des rencontres passionnées avec le public.

QUAND LA PAROLE ÉCLAIRE, KHADRA RÉPOND PRÉSENT

Moment d'élévation, la conférence de Yasmina Khadra (Mohamed Moulessehoul), à la cinémathèque Dounia Zad, a été un phare dans cette mer d'événements. Par un verbe clair et ciselé, il a rappelé que la littérature n'est pas une fin en soi, mais un levier : «*Elle ne saurait être simple jouissance esthétique, mais doit être un levier de conscience, une manière de critiquer la réalité pour mieux la dépasser.*»

Avec la passion du conteur et la rigueur du penseur, il a évoqué la place centrale de la femme dans ses romans : personnages de combat, de lucidité, de tendresse intrinsèque, non sans, comme à l'accoutumée, rendre un vibrant et émotionnel hommage à la Grande dame qu'était sa mère et qui l'avait, comme il a tenu à le dévoiler au public, inspiré pour son dernier roman, dans lequel il avait mis tous ses talents avérés, «*Les Vertueux*»... Lors de l'échange avec le public, l'auteur a également éclairé son silence littéraire sur l'Émir Abdelkader, qu'il rêve de faire vivre en roman, mais que l'absence de collaboration historique empêche, pour l'instant...

«*Qu'on écrive un roman ou un scénario, on organise des rencontres, on vit avec des personnages ; c'est le même plaisir, le même travail, on intensifie la vie.*»¹



VOIX DE FEMMES, VOIX DU CŒUR

À la Maison de la Culture Mustapha Khalef, autre lieu d'émerveillement pour le public saïdien, les voix féminines ont vibré dans l'intimité des textes lus à voix haute. Zoubida Barhou, Ania Merazeg, Djigika Ibrahimi, Nadjat Rahmani - parmi d'autres - ont donné chair à leurs mots, accompagnées par la plume libre et intense de la célèbre écrivaine Maïssa Bey, modératrice et figure tutélaire de la parole féminine algérienne, ainsi que par le romancier et dramaturge saïdien Bouri Mustapha, révélation du monde du roman arabe et de la dramaturgie, détenteur du prix KATARA du roman arabe et primé au concours «Doha Drama Award» dans la catégorie texte de théâtre pour son œuvre *Souvenirs d'un temps à venir*.

Dans un hommage vibrant à Frantz Fanon, la professeure Djigika Brahim, de l'Université Mouloud Maameri, a rappelé la mission subversive et libératrice de la littérature. Lutter, penser, écrire : tel est le triptyque qui irrigue l'événement. Comme le disait Toni Morrison² : «*Si vous êtes libre, vous devez libérer quelqu'un d'autre. Si vous avez du pouvoir, alors votre tâche est d'autonomiser quelqu'un d'autre.*»

MUSIQUE DE FILMS ET MÉMOIRE SONORE

L'art du son, quant à lui, s'est invité à la fête par la voix inspirée et la musique de Safy Boutella, compositeur de renom international, qui a dévoilé les arcanes de la bande originale du film *Lalla Fatma N'Soumer*. Sa master class fut une leçon d'art et de mémoire, où l'ancre dans les traditions sonores s'est marié au souffle moderne du cinéma. Ce fut l'occasion d'un dialogue fécond sur les racines musicales comme vecteurs de

narration cinématographique. En guise de conclusion, il a offert au public un arrangement musical chanté de raï typiquement saïdien, témoignant de son attachement profond à la culture locale.

LE CINÉMA EN PARTAGE

Autre moment fort : la présentation en avant-première du film *La Première Ligne* de Merzak Allouache, suivie d'un échange sincère avec un public attentif. D'autres projections, toujours centrées sur la condition féminine, les transformations sociales ou les interrogations identitaires, ont jalonné les premiers jours du festival.

Le grand critique cinématographique, professeur Ahmed Bedjaoui, fidèle au rendez-vous, a offert des lectures riches et sensibles des œuvres projetées, tout comme Maïssa Bey pour les écrivaines qu'elle avait présentées en modérant la table ronde les concernant. Tous deux ont insisté sur la nécessité de rapprocher littérature et cinéma pour éclairer les zones d'ombre de nos sociétés.

Comme le disait Federico Fellini³ : «*Le cinéma, c'est un rêve que l'on transforme en réalité.*»

UNE PASSERELLE ENTRE LES GÉNÉRATIONS

Les moments de partage n'ont pas manqué : ventes-dédicaces, débats universitaires, discussions informelles. Une large place fut donnée à la jeunesse, invitée à participer, à lire, à rêver. Le festival s'affirme comme une école vivante de création, un carrefour intergénérationnel où le verbe se transmet et se transforme.

PALMARÈS ET CLÔTURE EN MUSIQUE

Après avoir longuement scruté les œuvres en lice, ausculté leur souffle esthétique et leur palpitation humaine, le jury, au terme de délibérations

bé sur cette édition avec l'élégance des grandes heures. Et, comme des étoiles épingleées à la nuit, les prix sont venus couronner les œuvres qui ont su faire vibrer les consciences et les coeurs :

· Prix d'honneur à titre posthume au regretté Moussa Haddad, pour *Boualem Zid El Goudam* : un hommage vibrant à un artisan de la mémoire, dont le regard continue de hanter l'écran comme un murmure d'éternité.

· Khelkal d'Or, premier prix de cette édition, attribué à Anis Djaad pour *Terre de vengeance* : film poignant où la douleur s'inscrit dans la poussière du réel, avec la retenue des tragédies anciennes.

· Prix de la Nouvelle remis à Hattab Hadjer Nour El-Hoda, pour *Ailes de frêne* : un texte d'une sensibilité rare, qui déploie la fragilité et la résilience féminines avec la grâce d'un vol suspendu entre cendre et lumière

SAÏDA, OASIS VIBRANTE AU CARREFOUR DES ARTS ET DES VOIX FÉMININES

Quand le rideau tombe sur cette huitième édition, l'écho des voix, des images et des idées continue de se répandre dans les ruelles de Saïda, telle une symphonie inachevée, une promesse suspendue entre mémoire et modernité, tradition et création. Ce festival national de la littérature et du cinéma de la femme s'est imposé comme une oasis féconde, où souffle un vent nouveau porté par l'intelligence, la beauté et l'espérance.

Sous la baguette inspirée du Maestro Karim Moulay Belkacem, Saïda se métamorphose, le temps d'un rendez-vous, en un théâtre d'émancipation où la femme - dans toute sa richesse, sa complexité, sa liberté rayonnante - trouve une scène à sa mesure. Plus qu'un simple événement culturel, cette traversée artistique trace le sillon d'un projet ambitieux : faire de cette ville un carrefour culturel, un phare dans le Maghreb, et au-delà.

Saïda, riche de son patrimoine, de ses talents en germe et de son tissu associatif bouillonnant, n'attend qu'un souffle pérenne, une vision qui embrasse le futur avec audace. Pourquoi ne pas rêver qu'elle devienne à l'image de Carthage ou Ouagadougou, un pôle incontournable d'échanges, une biennale de la création féminine, une université d'été des arts ou un réseau de résidences croisées pour écrivaines et cinéastes du monde arabe, d'Afrique et d'ailleurs ?

Offrir un prix, c'est tendre la main à une œuvre qui dérange les certitudes, qui bouscule le confort des regards et secoue les silences. Le soir de la clôture du festival, le choix du jury s'était arrêté sur un film d'une intensité discrète mais saisissante, une œuvre qui murmure au lieu de clamer, qui choisit la voie de la pudeur pour atteindre celle de la vérité.

Sans artifice, *Terre de vengeance* d'Anis Djaad s'est imposé comme une lame douce mais pénétrante. Par sa sobriété narrative, la noblesse de son cadre visuel - signé Hamoudi Lagguone - et la profondeur muette de l'interprétation livrée par Samir El Hakim, le film ne cherche ni à séduire ni à provoquer. Il se contente d'être juste, sincère, nécessaire. Tel un miroir sans fard, il nous rappelle que le cinéma, loin d'être une simple féerie d'ombres projetées, peut aussi être un espace de lucidité, un lieu où la conscience s'éveille.

PALMARÈS OFFICIEL

Dans le bruissement feutré des applaudissements, le rideau est tom-

*MCA, Université Kasdi Merbah Ouargla

Notes :

1- François Truffaut (1932-1984) cinéaste français.

2- Toni Morrison (1931-2019) romancière, essayiste, critique littéraire, dramaturge, librettiste, professeure de littérature et directrice de publication américaine.

3- Federico Fellini (1920-1993) réalisateur, scénariste de cinéma et de bande dessinée, caricaturiste, acteur et écrivain italien.

4- Antoine de Saint-Exupéry (1900-1944) écrivain, poète, auteur et reporter français.

Réunion du Bureau fédéral à Oran D'importantes décisions prises par la FAF



M. Zeggai

Plusieurs décisions importantes ont été prises, lors de la dernière réunion du bureau fédéral, à Oran, sous la présidence de Walid Sadi.

La procédure de licence de club pour la saison 2025/2026, les compétitions interclubs de la CAF pour la prochaine saison, l'approbation d'un amendement aux modalités d'accès et de relégation de la Ligue 1 pour la prochaine saison, telles sont les sujets qui ont été examinés par les membres du Bureau fédéral.

• Modalités d'accès et relégation 2025/2026

A propos des activités des ligues, les membres du Bureau fédéral ont entendu des exposés par les présidents concernés. Après le rapport de Mesloug El Amine, président de la LFP, le Bureau fédéral a pris connaissance du lancement de la procédure de licence de club pour la saison 2025/2026 et recommande aux clubs de veiller à répondre aux exigences édictées par le règlement y afférent. Les clubs qui n'auront pas rempli les conditions exigées s'exposeront aux sanctions sportives qui peuvent aller jusqu'à l'interdiction de prendre part au prochain championnat de football professionnel. A cet effet, les pensionnaires de l'élite sont invités à présenter avant le 30 juin 2025 un budget prévisionnel pour la nouvelle saison approuvé et visé par le propriétaire du club.

Le Bureau fédéral a tenu à approuver un amendement aux modalités d'accès et de relégation de la Ligue 1,

pour la saison 2025/2026. À la fin de la prochaine saison, il y aura trois relégués, les clubs classés 14^e, 15^e et 16^e de la Ligue 1 rétrograderont en Ligue 2.

Le premier de chaque groupe de la LNFA accédera à l'étage supérieur. Les 2^{es} et 3^{es} de chacun des deux groupes disputeront un tournoi de play-offs d'accès, à l'issue duquel le vainqueur accédera à la Ligue 1. Les rencontres du play-off se dérouleront sur des terrains neutres avec la présence de la VAR et un arbitrage international.

• Compétitions interclubs de la CAF

Le Bureau fédéral a pris la décision d'engager dans les compétitions interclubs de la CAF les clubs suivants.

Le champion d'Algérie disputerà la Ligue des champions ainsi que le vice-champion d'Algérie.

A propos de la coupe de Confédération, le club classé troisième et le vainqueur de la Coupe d'Algérie représenteront l'Algérie dans cette compétition de la CAF. On a appris que le Bureau fédéral peut engager le club finaliste de la coupe d'Algérie, si le vainqueur de la compétition est déjà qualifié pour une compétition interclubs en raison de son classement en championnat. Par ailleurs, le président de la LNFA, Ahmed Khrachi a également présenté un rapport sur le déroulement du championnat de football amateur.

• Equipes nationales
Le Bureau fédéral a également débattu les dispositions prises pour la participation de l'EN aux deux rencontres amicales lors de prochaine date FIFA contre le Rwanda

jeudi prochain au stade Chahid Hamlaoui de Constantine et contre la Suède le 10 juin prochain à Stockholm. Aussi, on croit savoir que tous les moyens ont été mis à la disposition de l'équipe nationale A qui entamera un stage du 6 au 9 juin, à Alger, en prévision de son match de préparation face au Rwanda, le 9 juin, au stade «Mustapha Tchaker» de Blida.

Par ailleurs, le directeur technique national, Ali Moucer, a présenté un exposé sur le projet de la formation fédérale 2025. Ce document complète la formation classique par de nouvelles formations destinées essentiellement à l'encadrement des écoles de football et aux directions sportives des clubs professionnels.

A noter que la sélection nationale U20 effectue actuellement un stage de préparation qui prendra fin après sa confrontation amicale contre la Tunisie, le 04 juin, au stade «19 Mai 1956» d'Annaba.

Pour sa part, l'équipe nationale U17 se prépare au tournoi amical, regroupant les sélections de Mauritanie et de Tunisie entre le 11 juin et le 16 juin prochains à Blida. Lors de cette réunion, les membres du Bureau fédéral ont examiné et approuvé les projets de statuts des Associations nationales des joueurs et des entraîneurs avant, après avoir entendu un exposé du président de la Commission médicale, de la présidente de la Commission de football féminin ainsi que du directeur national de l'arbitrage. A noter que la Commission nationale AD-HOC, chargée de l'évaluation des stades, entamera des visites des stades durant le mois de juin.

1^{er} tournoi national des Académies Pro L'USM Alger sacrée

M. Z.

Les équipes des U13, des 16 clubs de l'élite, ont pris part à ce grand événement, qui s'est déroulé dans quatre stades d'Oran: annexe Miloud Hadefi, Ahmed-Zabana, Habib-Bouakeul, et El-Kerma. Ce tournoi s'inscrit dans la stratégie de la FAF « visant à impulser une dynamique concrète en matière de formation des jeunes joueurs, à laquelle les clubs professionnels ont pleinement adhéré », indique-t-on du côté de la FAF. Finale, c'est l'USM Alger qui a remporté cette 1^{re} édition du tournoi national des Académies des clubs professionnels de la catégorie des moins de 13 ans (U13), après avoir disposé du Paradou AC aux tirs au but en finale au stade Miloud Hadefi. Pour

rappel, en demi-finale, l'USM Alger a éliminé la JS Saoura et le Paradou AC a pris le meilleur sur le NC Magra. Cette finale s'est déroulée en présence du ministre des Sports et président de la FAF, Walid Sadi, du wali d'Oran, Samir Chibani et des autorités locales de la ville d'Oran. Lors de ce tournoi, Riyad Benzidane (PAC) meilleur joueur, Seif Djellouli (JS Saoura) meilleur gardien de but et Chamseddine Zaâboubi (USMA) meilleur joueur de la finale.

En marge de cette finale, le président de la FAF a souligné que le mandat olympique actuel de la Fédération sera consacré principalement à la formation, notamment celle des jeunes catégories. Dans une déclaration à la presse, Walid Sadi a souligné que « la FAF accorde une

Ligue 2 L'USMH dans le flou en l'absence de son président

M. Z.

En raison de l'absence justifiée du président du club, Sofiane Touahria, une réunion s'est tenue pour débattre la situation du club des «Jaune et Noir».

D'anciens dirigeants et des représentants du Comité de supporters ont pris part à cette réunion.

Les présents, soucieux de l'avenir de leur club, ont demandé au président

Touahria de se présenter au siège du club pour entamer les préparatifs de la prochaine saison.

C'est du moins ce que rapporte un communiqué du club. Le flou persiste et l'incertitude règne au moment où les autres clubs s'apprêtent à organiser leurs assemblées générales ordinaires. On croit savoir que le président en question ne répond plus aux appels des dirigeants et

Mercato Angers fixe le prix pour libérer Himad Abdelli

La direction du club français Angers a décidé de céder le contrat de son joueur algérien Himad Abdelli lors du prochain mercato estival. Cette décision intervient après trois saisons passées au club et une saison avant l'expiration officielle de son contrat. Une source proche de l'international algérien a révélé qu'il souhaitait quitter Angers cet été. La même source a expliqué : Angers a dévoilé ses conditions pour la cession du contrat d'Himad Abdelli et a fixé, selon une source proche du dossier, un montant de 7 millions d'euros pour libérer l'attaquant algérien. Il convient de noter que le talentueux international algérien a été une révélation en Ligue 1 cette saison et qu'il était pressenti pour quitter Angers lors du dernier mercato hivernal. Cependant, la direction de son club a conservé ses services et refusé son départ afin d'atteindre son objectif de maintien, promettant à Abdelli de le libérer cet été.

Selon plusieurs médias français, l'international algérien est sur les tablettes de plusieurs grands clubs de France, dont l'O. Marseille, Lille, Lens et Monaco. Lille était le club le plus intéressé par ses services, ayant soumis une offre à Angers en janvier dernier, mais sa proposition avait été rejetée. Cependant, pour sa prochaine destination, Abdelli pourrait choisir entre des clubs saoudiens et des clubs de Premier League.

• O. Marseille: Une décision a été prise concernant Bennacer

Prêté en janvier dernier par l'AC Milan, Ismaël Bennacer ne devrait pas rester à l'Olympique de Marseille la saison prochaine. Le passage de Bennacer à l'OM pourrait n'être qu'une parenthèse. Arrivé sur la Canebière l'hiver dernier sous la forme d'un prêt avec option d'achat, le milieu international algérien n'a pas totalement convaincu. Et sauf retour de situation, il devrait faire ses valises dès cet été. Selon plusieurs sources concordantes, les dirigeants marseillais ne souhaitent pas lever l'option d'achat de 12 millions d'euros négociée avec le Milan AC. En cause : le coût global de l'opération, notamment le salaire net de

même des membres du staff technique qui commencent à s'inquiéter sur leurs dûs.

Le public harrachi, qui ne sait plus à quel saint se vouer, est dans l'expectative. Selon notre source, toutes les activités du club sont bloquées en attendant le retour de Sofiane Touahria. En toute objectivité, l'USMH ne mérite guère un tel sort qui risque de lui porter de graves préjudices quant à son avenir.

Bennacer estimé à 4,2 millions d'euros par an, jugé incompatible avec les finances actuelles du club.

• France : Benhattab prolonge à Nantes

Lors de son prêt du côté d'Aubagne, Yassine Benhattab devrait s'inscrire dans la durée au FC Nantes. 7 buts et 10 passes décisives, meilleur joueur du championnat tout en évoluant dans une formation au parcours moyen (6ème de National). Tel est l'excellent bilan de la saison 2024-2025 (22 ans) lors de son prêt à Aubagne, le club où il est le plus à l'aise. Auteur d'un parcours difficile chez les jeunes, le milieu offensif binational est désormais à la recherche de continuité, tout comme il est à la recherche du plus haut niveau. En tout cas, et en dépit de certains intérêts, Nantes souhaite clairement le garder. Le club français, qui est actuellement à la recherche d'un nouvel entraîneur, a annoncé avoir prolongé le contrat du milieu de poche (1m70) jusqu'en 2028, plus une année en option. Il fera donc ses premiers pas en Ligue 1 cette saison !

Turquie

A Istanbul, le commerce à la valise avec l'Afrique s'enraye

A Laleli, dans le centre d'Istanbul, le commerce à la valise est une institution. Sous un ciel tissé de câbles électriques, des porteurs sillonnent les rues étroites chargés de colis prêts à l'expédition.

Ici, on vend en gros à des clients du monde entier, notamment d'Afrique subsaharienne. Si certains continuent de faire des allers-retours avec leurs valises, les échanges s'opèrent surtout autour de services d'envois professionnels.

Dans son bureau à l'étage d'un immeuble étroit, entouré de ses associés, Fadil Bayero tue le temps. Le Camerounais tient un «kargo», le nom donné localement aux commerces d'expédition de marchandises qui jouent le rôle d'intermédiaire entre grossistes turcs et acheteurs étrangers. Depuis l'Afrique, des commerçants lui passent commande de produits destinés à être revendus. Vêtements, cosmétiques, linge de maison... Selon lui, le «made in Turkey» a très bonne réputation en Afrique.

«Avant, cette pièce était remplie jusqu'au plafond», assure l'homme de 39 ans, arrivé à Istanbul il y a quelques années pour «faire du business».

«Aujourd'hui, elle est à moitié vide», déplore-t-il, affirmant comme de nombreux Africains du quartier que les envois ont chuté ces dernières années, même si les exportations turques vers l'Afrique, où Ankara développe sa présence, ont bondi: de 11,5 milliards de dollars en 2017 à 19,4 milliards l'an passé tous secteurs confondus (produits chimiques et agricoles, acier...).

«TOUT EST VIDE!»

Historiquement bon marché, le textile turc s'est renchéri ces dernières années. L'inflation, supérieure à 35% depuis fin 2021, décourage des acheteurs africains qui se tournent vers des fournisseurs chinois et égyptiens, selon des commerçants. Mais pour Fadil Bayero, l'explication est ailleurs: «Ce n'est pas l'inflation le problème, ce sont les arrestations. Beaucoup de personnes ont été expulsées», affirme-t-il.

Depuis 2022, la politique migratoire turque s'est durcie. Les autorités bloquent les nouvelles demandes de permis de séjour dans plusieurs arrondissements d'Istanbul dont Fatih, où se situe Laleli.

Objectif: limiter la proportion d'étrangers à 20% par quartier. «Les magasins, les rues, tout est vide maintenant!», s'emporte Franck, un collègue de Fadil Bayero. «Regarde par la fenêtre: les vendeurs restent assis toute la journée à boire du thé en attendant des clients».

**«ÉCONOMIE LOCALE»**

Quelques rues plus loin, Shamsu Abdulla-hi, la trentaine, scrute des tableaux Excel. Dans sa pièce mal éclairée s'entassent sur le carrelage blanc des dizaines de ballots en attente d'être expédiés. Avec deux amis, il dirige un «kargo» qui dessert l'Afrique, notamment le Nigeria, son pays natal.

Depuis janvier, ils ont envoyé plus de 20 tonnes de marchandises par fret aérien et rempli l'équivalent de 15 conteneurs maritimes. Pour son propre compte, M. Abdulla-hi a également effectué une quinzaine d'allers-retours au pays, emportant avec lui 80 kg de biens à chaque voyage. «Mon permis de résidence expire dans deux mois et je pense que les autorités ne vont

pas le renouveler», soupire le Nigérian, qui dit faire plus d'un million d'euros par an de chiffre d'affaires avec ses associés.

«C'est de l'argent dépensé en Turquie, qui alimente l'économie locale», se défend-il.

«DÉBROUILLARDISE»

Toutefois, «il est difficile de donner des chiffres sur le volume des exportations de la Turquie vers l'Afrique car beaucoup d'entreprises sont informelles», relève Issouf Binaté, historien et maître de conférence à l'Université Alassane Ouattara en Côte d'Ivoire.

Les «kargas» sont selon lui des «business de transition», une activité de «débrouillardise» partagée entre amis ou membres de la même famille. À Laleli, tous ont conscience

que l'âge d'or du «kargo» et du commerce à la valise est terminé. «En une année, nous sommes passés d'environ 3 tonnes d'envois par semaine à 1,5», glisse sous couvert d'anonymat un jeune Congolais installé à Istanbul depuis cinq ans.

«Même si nous arrivons encore à trouver des produits à bas prix, nous ne pouvons pas rivaliser avec la Chine», ajoute-t-il.

Arslan Arslan, vendeur de robes africaines quelques mètres plus loin, dresse le même bilan. «Avant, j'avais des clients du matin au soir (...) mais les autorités les ont renvoyés».

Désormais, le commerçant turc recherche ses clients africains sur les réseaux sociaux. «Je me suis mis sur Telegram, Instagram, Facebook. Mais ici, tout est devenu cher. J'ai perdu 70% de chiffre d'affaires en un an».

Damas

Ananas, kiwi et mangue sortent de la clandestinité après Assad

Mangues, kiwis, ananas : les étals des souks de Damas regorgent désormais de fruits exotiques, autrefois interdits sous le pouvoir d'Assad, qui les considérait comme des produits de luxe et sanctionnait sévèrement ceux qui les vendaient. «Nous ne cachons plus les ananas, aujourd'hui nous les exposons en pleine vitrine (...) le temps de la peur de l'ananas est terminé», déclare Marwan Abou Hayla, un vendeur de fruits et légumes de 46 ans. «L'ananas, le kiwi et la mangue étaient tous des fruits introuvables, vendus à des prix exorbitants», raconte en souriant ce commerçant du souk animé d'Al-Chaalan dans le centre de la capitale syrienne. Pendant des décennies, les fruits tropicaux étaient considérés comme des produits de luxe réservés à une élite.

Pour économiser les devises étrangères et soutenir la production locale, leur importation était entravée par les autorités, et leur vente était possible d'amendes, voire de prison. Les services de sécurité perquisitionnaient les magasins à la recherche des contrevenants. Face aux restrictions, les commerçants avaient pris l'habitude de recourir à des circuits parallèles. «On les acheminait en contrebande, notamment par le biais des chauffeurs de taxi, tout comme l'essence et le diesel», raconte Marwan Abou Hayla, en allusion à la contrebande de ces produits depuis le Liban voisin. «Parfois, ils les cachaiient dans le compartiment moteur du véhicule, en petites quantités.»

Alors que le kilo d'ananas avoisinait les 300.000 livres syriennes (environ 23 dollars) l'an dernier, il est aujourd'hui vendu autour de 40.000 livres, soit 4 dollars. «L'ananas est devenu comme

la pomme de terre ou l'oignon», affirme-t-il.

«À LA TÉLÉVISION»

Depuis l'arrivée au pouvoir des islamistes qui ont renversé Bachar al-Assad en décembre, l'économie s'est libéralisée et de nombreux produits jadis interdits ou introuvable ont fait leur apparition sur le marché syrien. Le dollar, dont l'usage - et même sa simple mention - était auparavant possible de sanctions, circule désormais librement. Des véhicules récents roulent dans les rues, et le carburant est de nouveau accessible. Ahmed al-Harith, un commerçant de 45 ans, explique que les avocats, les ananas, les kiwis ou les bananes de Somalie sont aujourd'hui largement accessibles, alors que «le prix d'un seul fruit équivaut autrefois au salaire d'un fonctionnaire». «Je voyais les fruits exotiques plus souvent à la télévision que sur les marchés», raconte Nour Abed al-Jabbar, une étudiante en médecine de 24 ans, selon laquelle certains «ne savent pas comment épeler» l'ananas.

Mais dans un pays ravagé par quatorze années de guerre, qui ont détruit l'économie et plongé plus de 90 % de la population sous le seuil de pauvreté, les fruits exotiques restent pour certains un luxe inabordable. Elham Amin, une femme au foyer de 50 ans, a bien noté que «les devantures des épiceries sont devenues plus colorées». Mais elle n'emmène pas ses enfants lorsqu'elle fait les courses, de peur qu'ils réclament ces nouveautés qui ne sont pas à sa portée. «Les conditions de vie sont difficiles, et l'ananas reste un luxe pour une famille comme la nôtre», confie-t-elle.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
DIRECTION DE L'URBANISME, DE L'ARCHITECTURE
ET DE LA CONSTRUCTION WILAYA DE NAAMA
NIF : 415024000045103

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 17 /2025

La Direction de l'Urbanisme, l'Architecture et de la Construction de la Wilaya de Naama lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales dans le cadre des Travaux : VRD Primaires et Secondaires à Travers les Wilayas - Programme Additionnel 2018 -2eme Tranche Comme suite :

Lot 13: Voirie POS 18 HA Extension POS 20 HA et POS 40HA El Slim et Moussalah à Naama
 Lot 14: Voirie POS 35 HA Nord la Protection Civil et Hôpital 60 lits à Naama

Seules les entreprises qualifiées Conformes aux exigences et conditions des cahiers des charges sont concernées par cet avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales ayant:

Conditions minimales d'éligibilité

- Certificat de qualification et classification professionnelle catégorie Quatre (04) et plus comme activité principale en travaux publics en cours de validité le jour de l'ouverture des plis.
- Avoir réalisé au moins un projet de même nature, justifiées par attestation de bonne exécution délivrée par le Service Contractant (Un établissement public à caractère administratif).
- L'Entreprise retenue ne peut bénéficier plus de 03 projets (Chaque Marché plus de 12 000 000.00DA) dans le cadre des reliquats (PEC2022) durant l'année Financière 2025.

Les soumissions constituées comme suit :

Le dossier de candidature contient : Une déclaration de candidature, Une déclaration de probité, Les statuts, Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise; Les documents permettant d'évaluer les capacités des soumissionnaires.

L'offre technique contient : La déclaration à souscrire, un mémoire technique justificatif.

L'offre financière contient: la lettre de soumission, le bordereau des prix unitaires (BPU), le détail quantitatif et estimatif (DQE).

Les soumissions constituées des offres techniques, financières et dossier de candidature accompagnée des pièces exigées (voir l'article 17 pages 15 et 16), devront être déposées au secrétariat de la Direction de l'Urbanisme, l'Architecture et de la Construction de la Wilaya de Naama boulevard cheikh Bouamama, wilaya de Naama.

Les offres techniques, financières et dossier de candidature devront être distinctes et continues dans les plis séparées avec indication pour chaque plis (offre technique) et (offre financière) et (dossier de candidature) Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres
 Appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales N°17 /2025

VRD Primaires et Secondaires à Travers les Wilayas - Programme Additionnel 2018 -2eme Tranche

Lot:

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant 90 jours + la durée de préparation des offres à compter de la date de dépôt des offres.

Le dépôt des offres sera pendant le dernier jour de la durée de préparation des offres quinze (15) jours et ce à partir de la 1ère publication de l'avis d'appel d'offre dans le BOMOP ou sur un quotidien à édition nationale Avant 12:00 heure).

L'ouverture des plis se fera en séance publique le dernier jour de la préparation des offres à 14h:00 au siège de la Direction de l'Urbanisme, l'Architecture et de la Construction de la Wilaya de Naama, les soumissionnaires sont invités à y assister et si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prolongée jusqu'au jour ouvrable suivant à la même heure.

ANEPE N° 2531008297 Le Quotidien d'Oran 02/06/2025

République Algérienne Démocratique Et Populaire
 Wilaya De Mascara
 Daira De Zahana
 Commune De Zahana
 Nif De La Commune De Zahana 4200200002901201029

Avis D'attribution Provisoire

Conformément à l'article 65 du décret présidentiel N° 15/247 du 16-09-2015 portant réglementations des marchés publics et des délégations de service public, il est porté à l'attention de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé

REALISATION DE SIX(06) CLASSES D'ENSEIGNEMENT A ZAGHLoul - ZAHANA

Parue dans les quotidiens nationaux : MAOUID et Le Quotidien D'oran en date du 13-05-2025
 après analyse d'offres technique et financière, le président de l'assemblée populaire de la commune de zahana
 Informe les soumissionnaires de l'avis d'attribution provisoire :

l'entreprise	Note Technique	Montant TTC		Délai livraison	Nif	OBS
		Minimum	Maximum			
ENTREPRISE/ HADJ MOHAMMED KHEIR EDDINE	56	25.593.327.03 da	25.593.327.03 da	04 mois	183221000159136	Une Offre Financière Unique

Tous soumissionnaires intéressés sont priés de se rapprocher du service contractant au plus tard (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'avis d'attribution provisoire du contrat pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières conformément à l'article 65 du décret présidentiel N° 15/247 du 16-09-2015 réglementations des marchés publics et des délégations de service public

Tous soumissionnaires qui contestent ce choix, peuvent introduire un recours dans les 10 jours qui suivent la date de publication de l'avis d'attribution de l'autorité compétente conformément à l'article 82 du décret présidentiel N° 15/247 du 16-09-2015 réglementations des marchés publics et des délégations de service public.

Zahana Le 27.05.2025
 Le Président De L'apc Par Intérim

ANEPE N° 2531008469 Le Quotidien d'Oran 02/06/2025

République Algérienne Démocratique et Populaire
 WILAYA DE TLEMCEN
 DAIRA DE MANSOURAH
 COMMUNE DE BENI MESTER

ANNONCE AUX ENCHERES PUBLIQUE

Le président de l'assemblée populaire communale de BENI MESTER lance pour la deuxième fois un avis d'adjudication en vente pour location centre d'accueil enfance sis à : BENI MESTER CENTRE DAIRA Mansourah WILAYA DE TLEMCEN .

Les adjudicataires peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau N 04 aux niveau siéger d APC paiement de la somme de 3000 DA

les dossiers doivent être accompagnés des pièces suivantes :

- Le cahier des charges signé et égalisé par le candidat.
- Une demande d'admission à l'adjudication mentionnant : nom, prénom, adresse, fonction, numéro de téléphone.
- Un extrait du casier judiciaire ne dépassant pas trois (03) mois.
- Une copie du registre du commerce ou le statut particulier pour les sociétés qui exercent leurs activités dans un but lucratif.
- Programme activités.
- Attestation de filiation cnas – casnos en cours de validité.
- Quitteance de paiement de mention des garanties 10% aux prix ouverture (cache aux niveau de trésorier communale ou avec un chèque vise).
- Engagement de recrutement des personnels pédagogiques, administratifs et techniques indiquant leurs diplômes et les qualifications requis en état de réussir .
- Un état descriptif des équipements et moyens pédagogiques et didactiques.
- Un extrait de rôle en cours de validité .
- Références liées au compte bancaire.
- Une copie du carte d'identité nationale ou passeport.
- Une fiche de résidence.
- Deux photos d'identité.
- Quitteance de paiement du cahier des charges.
- Engagement à connaître centre d'accueil enfance.
- Un engagement honorifique certifié pour payer le montant de la garantie finale en cas de gain de l'enchère.

Les dossiers doivent être déposés dans deux enveloppes. Enveloppe externe portant la mention suivante :

A MONSIEUR LE PRESIDENT DE LASSEMBLEE POPULAIRE COMMUNALE DE LA
 COMMUNE DE BENI MESTER
 ENCHERES PUBLIQUE de Location de centre d'accueil enfance
 BENI MESTER

- La durée de préparation et de dépôt des dossiers est fixée à 21 jours à partir de la première publication du présent avis dans la presse nationale, et dure jusqu'à l'heure de (11 : 00 h) du dernier jour, si ce jour coïncide, avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation est prolongée jusqu'au jour ouvrable suivant. L'enchère publique se déroulera au prix d'ouverture 61300DA au siège de la commune le jour suivant directement à (10:00 h) .
 - les dossiers peuvent être déposés au niveau du secrétariat général.
 - les Adjudicataires sont invités (en personne) à assister à la séance d'ouverture des plis. En séance publique aucun autre personne ne peut agir en son nom sauf par nouvelle procuration notariée.

Remarque

Ne pas accepter les dossiers incomplets.

Le Président

ANEPE N° 2531008461 Le Quotidien d'Oran 02/06/2025

APPARTEMENTS LOCAUX

■ A louer appart F3, 2^e et dernier étage, à Misserghine, Hai El Louz, bien aménagé avec toutes commodités (citerne, clim..) bon voisinage - Tél : 0553.17.31.47

VILLAS

■ A vendre villa sur Ave de Choupot, superficie 500 m², R+2 16 m de façade, idéale pour promotion immobilière - Tél : 0563.65.90.16

■ Donne en location hangar de 400 m², avec équipement d'une unité de fabrique d'aliments de bétail, à Hassi el Ghella (W Ain témouchent) Tél : 0560.01.53.54 et 0773.49.65.15

■ A.V locaux + parking 1.600 m² + F2-F3 semi-finis à Belgaïd mosquée Maachaïlah + A.V locaux à Canastel près de la forêt + locaux + parking - 360 m² à cité Petit - Tél : 0696.50.82.62
 ■ Location local services, 127 m², 2^e étage, promo Hadja Fatima bd des Lions, Oran - tél : 0698.30.47.47



HUISSIERS DE JUSTICE

حضرىن قضائىن

كل إعلانكم للبيع بالمزاد العلنى في الجرائد الوطنية

Pour toutes vos publications de vos avis de vente aux enchères publiques

Contactez-nous aux : 0555.05.90.10 Mail canalsurpub@yahoo.fr T/F 048.74.13.48 / 74.11.22

CANAL SUR : Marketing & Publicité

Conception-Rédaction & Publication de vos annonces publicitaires dans la Presse

Don de sang Algérie

Donner son sang, c'est sauver une vie



التبرع بالدم الجزائر

أنقذ حياة ب قطرة دم

Bélier 21-03 au 20-04

Vous vivrez de bons moments à deux. Vous aspirerez à la tranquillité dans votre vie conjugale et le bien-être sera au rendez-vous.

Taureau 21-04 au 21-05

Votre vie professionnelle sera plus facile que dernièrement. Même si vos contacts sont parfois froids ou malaisés, vous arriverez à vos fins.

Gémeaux 22-05 au 21-06

Célibataire, vous manquez de temps pour vous occuper de votre vie sentimentale. Mais il ne sera pas impossible qu'une vieille amitié évolue vers un mode de relations plus tendre.

Cancer 22-06 au 22-07

Journée calme apparemment. L'ambiance sera agréable sur votre lieu de travail.

Lion 23-07 au 23-08

Le stress est en nette diminution. Surveillez votre tension artérielle.

Vierge 24-08 au 23-09

N'espérez pas vous « la couler douce » si vous voulez obtenir des résultats, quel que soit le domaine.

Balance 24-09 au 23-10

Sachez profiter du calme qui règne dans votre vie actuellement même si vous préférez l'action !

Scorpion 24-10 au 22-11

Vous avez besoin de décompresser et de vous changer les idées.

Sagittaire 23-11 au 21-12

Ne refusez pas une occasion de vous amuser sous de fausses excuses. Cela vous fera le plus grand bien.

Capricorne 22-12 au 20-01

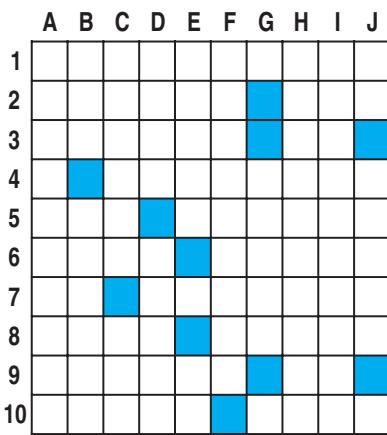
Certaines décisions ne peuvent être prise qu'à deux. N'oubliez pas de demander l'avis de votre partenaire !

Verseau 21-01 au 18-02

Journée favorable à la spéculation et aux placements. Demandez l'avis d'un spécialiste et lancez-vous !

Poissons 19-02 au 20-03

N'attendez pas d'être à plat pour prendre soin de vous. Faire un petit bilan ne vous rendra pas malade.



Horizontalement:

- Ils sont à s'en payer un bol, un plat ou une poignée !
- Prise par les sentiments.
- Vieille crosse.
- Une plâie !
- Mère des Titans.
- Bouffant.
- Premier sujet de philo. Entonne.
- Sahib, le prince indien. Halogénés.
- Berge. Humain.
- Est à rebouter. « Le Vieillard de la mer ».
- Restes.
- De visu.
- Anneaux de mer. Bravade.

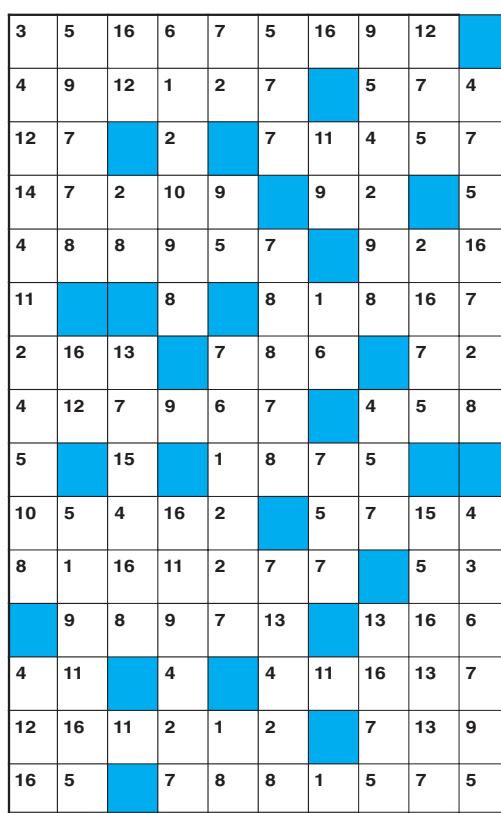
Verticalement:

- Flânerie.
- Cyprinidé. Appliquer un passement.
- Grosse femme. Des ébats !
- On peut y voir l'arbre qui cache la forêt. Bien repassé.
- Flambant ou flamboyante. Note renversée.
- Dignes du fils de madame Claude !
- Mauvaise forme.
- Salade de cornichons.
- Souvent mis en quarantaine.
- Réfléchi. Exprime ses derniers vœux.

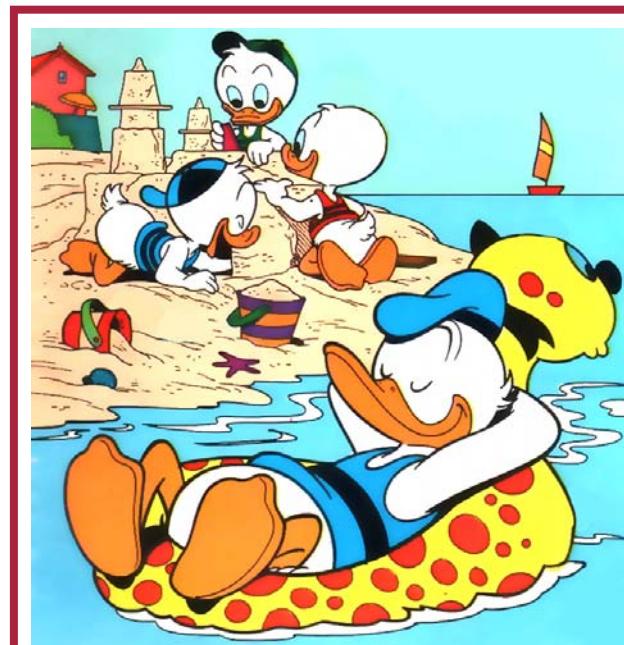
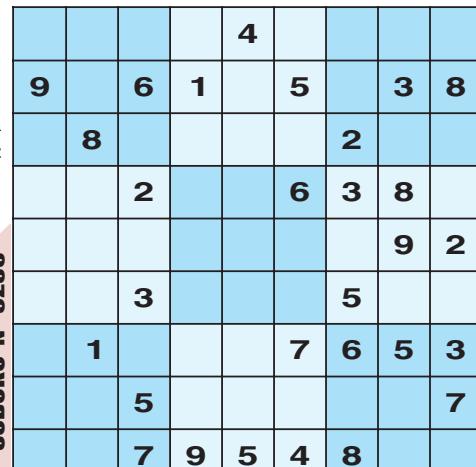
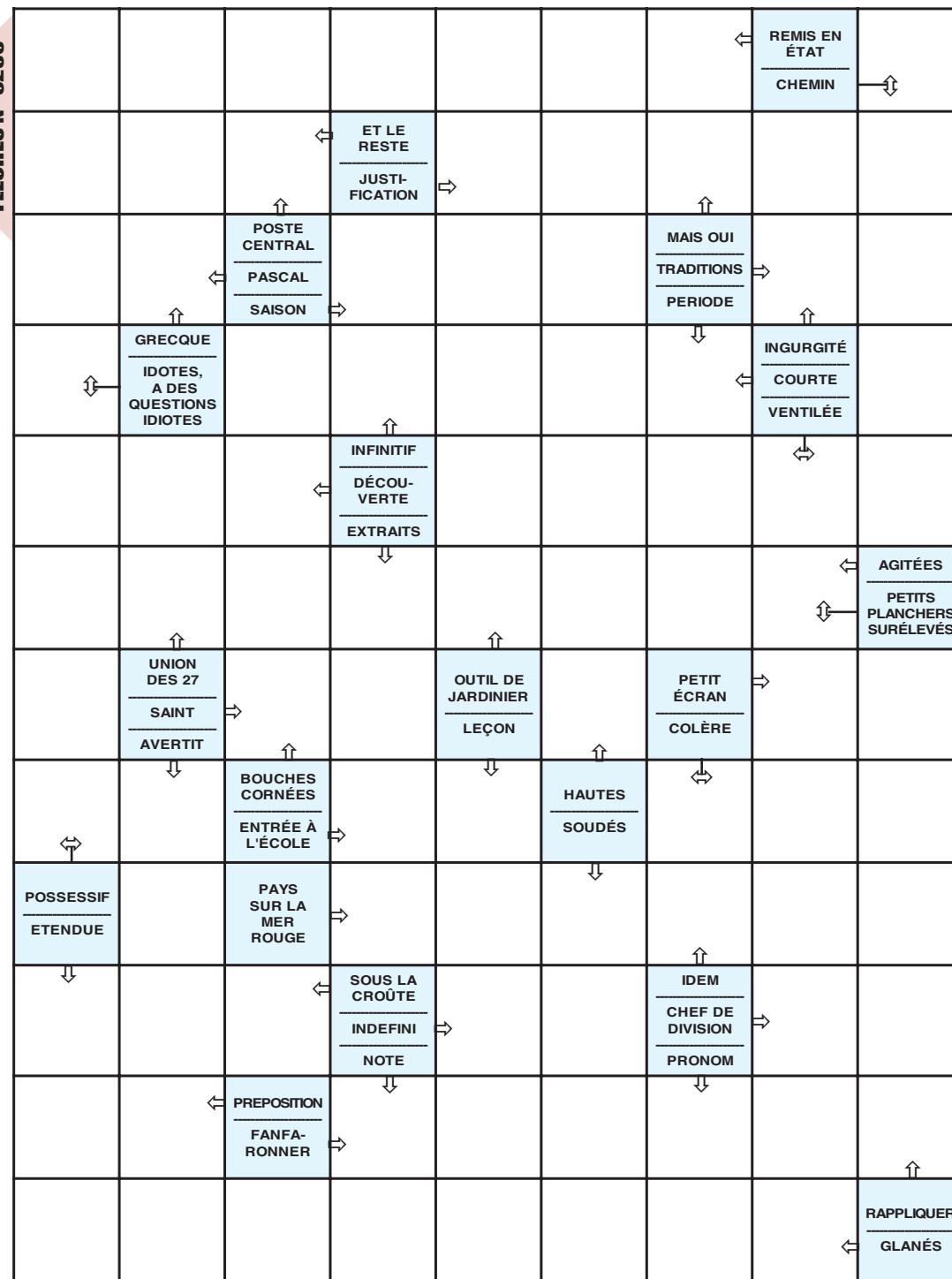


ACCES – ACTE – AUTREMENT- AVION – BEBE – BOUGIE – COUP – COURAGE – DELAI – DESERTION – ECLAIRER – FICTION – FORTEMENT – FOUETTER – GESTE – JAMAIS – MERCRIDI – METIS – NAIRE – OREILLE – ORME – OUTRAGE- PANORAMA – PATIN – PUREMENT – RATER – REGAL – RELANCE – REPARATION – RESIDENCE – SINGLE – SORCIERE – SOUDE – TABATIERE – TOURET – TROC - TRONE - VOUS.

Les 6 lettres restantes composent le tout de la charade suivante :
- Vase, c'est mon 1er.
- On aime décrocher mon 2e, le gros bien sûr.
Mon tout c'est le travail.



Jeux proposés par Chérifa Benghani



10 ERREURS



CROISÉS N° 9284



FOUILLIS N° 9284:
MYSTERE (Miss - Terre)



CODÉS N° 9284



Le PSG fête une victoire avec 2 morts et 264 voitures incendiées



Deux personnes sont décédées dans la nuit de samedi à dimanche en France et 559 personnes ont été interpellées lors des célébrations en marge de la finale de la Ligue des Champions remportée par le PSG, selon le ministère de l'Intérieur. A Paris, un homme à scooter a été percuté par une voiture et a succombé à ses blessures. A Dax, dans le sud-ouest du pays, un mineur de 17 ans a été tué à coups de couteau lors d'un rassemblement pour célébrer le sacre du club parisien contre l'Inter Milan et l'auteur est «en fuite», a-t-on appris auprès du parquet.

A Grenoble (est), plusieurs membres d'une même famille ont été blessés dont deux grièvement après qu'une voiture a heurté la foule célébrant la victoire du PSG. Le conducteur est négatif aux dépistages drogue et alcool, a précisé dimanche le parquet.

22 membres des forces de l'ordre ont été blessés dont 18 à Paris, selon la même source. Sept sapeurs-pompiers ont été blessés ainsi que 192 manifestants. Le ministère a décompté, selon un bilan provisoire, 692 incendies dont 264 véhicules.

Russie : sept morts dans l'effondrement de deux ponts, enquête sur «des actes de terrorisme»



Dans le cheminement de la vie des sociétés actuelles, l'irrationnel prend des formes parfois d'une inconvenance stupéfiante. Il est en effet ahurissant, par exemple, qu'une grande fête après une victoire sportive internationale se conclut par des morts et des désespérances. Du fait des hommes, le drame vécu samedi dans toute la France à la suite du succès footballistique du Paris St-Germain n'est pas dû à d'inquiétantes malveillances de la part de fans de l'équipe vaincue mais il a été causé par des festoyeurs célébrant une victoire dans la mort. Une volonté délibérée de traduire la joie en une liesse satanique.

L'intervalle entre la vie et la mort s'est sérieusement réduit et il est à croire que

Le Quotidien

Edition Nationale d'Information

Plus de 1.100 migrants arrivés samedi au Royaume-Uni sur de petites embarcations



Les autorités britanniques ont détecté 1.194 arrivées de migrants ayant traversé la Manche sur de petites embarcations pour la seule journée de samedi, un record depuis le début de l'année, selon un décompte de l'AFP à partir des chiffres officiels.

Depuis janvier, 14.808 personnes sont ainsi arrivées au Royaume-Uni par ce biais, un

niveau inédit malgré les nombreuses mesures mises en place par les gouvernements français et britannique pour endiguer ce phénomène. Le record absolu de traversées sur un seul jour avait eu lieu début septembre 2022, avec 1.305 migrants arrivés sur les plages britanniques. Cette année-là, 45.774 migrants étaient arrivés au Royaume-Uni. Après une

baisse en 2023, les traversées illégales ont connu un net rebond l'an dernier (36.800 migrants arrivés), et la tendance pour cette année laisse augurer un nouveau record.

De leur côté, les autorités maritimes françaises ont indiqué avoir secouru 184 personnes dans le détroit du Pas-de-Calais entre vendredi soir et samedi après-midi.

EDITORIAL

Par Abdou BENABBOU

FÊTES DE LA DÉRAISON

l'on recherche maintenant l'affirmation de l'existence dans les différentes façades du suicide. La montée effarante des violences dans le monde en est une preuve.

Un peu partout, la célébration des fêtes se confond avec de variées tragédies. Les lourdes conséquences aux multiples visages ne manquent pas de se traduire en formidables déraisons laissant penser que l'on se plie de mieux en mieux à une sorte de quête de pénitence dans la flagellation. Les rites et les cultures, où les religions et les croyances ne sont pas absentes, donnent lieu à des paradoxes et à des démesures quand des

sociétés semblent se plier aux tortures multiformes pour honorer une fête.

Le manque de sagesse et de retenue est maintenant la mère d'une curieuse folie menant à des affirmations humaines dérisoires.

Il est bien sûr là aussi question de la décousue jouissance que l'on tient à vivre avec des pénalités financières mortelles quelles qu'en soient les conséquences. Aucune excuse ne justifie l'allant vers une telle figure de masochisme que l'on présente comme une obligation intangible. Même celle qui repose sur une recommandation religieuse pourtant non obligatoire.

Il est difficile de comprendre l'illogisme d'une conduite humaine surtout quand à l'impossible aucun n'est tenu.

Pluies de mousson en Inde : au moins 30 morts



Des inondations et des glissements de terrain, survenues après des pluies de mousson ces deux derniers jours, ont tué au moins 30 personnes dans le nord-est de l'Inde, selon un bilan officiel dimanche. Des responsables des services de gestion des catastrophes ont précisé que huit personnes étaient décédées dans l'Etat d'Assam, et neuf dans celui d'Arunachal Pradesh, essentiellement dans des glissements de terrain.

Cinq autres ont trouvé la mort dans l'Etat voisin de Mizoram, ont déclaré les autorités de l'Etat. Six personnes ont perdu la vie dans l'Etat de Meghalaya et au moins deux autres dans ceux de Nagaland et de Tripura. Les inondations et les glissements de terrain meurtriers liés à la pluie sont fréquents en Asie du Sud pendant la période de la mousson, mais les experts affirment que le changement climatique en accroît la fréquence et la gravité. Des dizaines de personnes meurent chaque année pendant la saison des pluies en Inde, pays de 1,4 milliard d'habitants.

Nigeria : 21 sportifs tués dans un accident de bus



Vingt-et-un sportifs revenant d'un tournoi national sont décédés samedi dans un accident d'autocar au Nigeria, ont indiqué les autorités. La sécurité routière précisait dans un communiqué que l'accident, qui n'impliquait pas d'autres véhicules, «pourrait être survenu en raison de la fatigue et de la vitesse excessive», ayant eu lieu lors d'un long voyage de nuit.

Les sportifs revenaient à Kano, dans le nord du pays, du 22e Festival national des sports, tenu à environ 1.000 kilomètres plus au sud, dans l'Etat d'Ogun. Le président nigérian Bola Tinubu avait récemment déclaré que ces jeux - qui comprenaient des matchs allant du basket en fauteuil roulant à la lutte traditionnelle ouest-africaine - représentaient «l'unité, la force et la résilience qui nous définissent en tant que nation».

Les accidents de la route sont fréquents sur les routes mal entretenues du Nigeria, principalement en raison de la vitesse et du non-respect des règles de circulation. L'année dernière, 9.570 accidents de la route ont causé 5.421 décès, selon les données officielles.